

La grève à l'Ecole normale

Déclarations du principal, M. l'abbé Adélard Desrosiers, et des grévistes

M. l'abbé Adélard Desrosiers, principal de l'Ecole normale, publie la communication suivante relative à la grève des étudiants de cette institution:

"Peut-on en équité et en justice reconnaître le droit de grève à un mineur? Ou l'instruction obligatoire existe, sûrement non et la loi prévoit les sanctions nécessaires. Qu'il n'existe pas, comme dans le Québec, les parents, qui sont seuls responsables de l'éducation de leurs enfants, ne manquent-ils pas à leur devoir en autorisant un élève à s'opposer à l'enseignement de son âge pour refuser l'instruction nécessaire dans tout pays civilisé? Sûrement oui!"

"Le mineur ne jouit d'aucun droit légal, sauf de ceux qui relèvent de sa nature d'homme et de chrétien. Il est entièrement sous la dépendance étroite et permanente de ses parents, jusqu'à son âge de majorité. Il ne peut pas contracter d'emprunt, signer de contrats, acheter, vendre, et même faire certains vœux, sans l'autorisation expresse de ses parents. La loi ne lui reconnaît aucun droit positif. Ce n'est qu'à 21 ans, que la démocratie elle-même l'accepte dans ses rangs et lui permet de délibérer sur les affaires publiques et de prendre part à la gouvernance de l'Etat. Jusque-là, il doit respect, obéissance, soumission pleine et entière à ses parents dans toutes les choses raisonnables et permises. Un père de famille pourrait-il supporter que ses enfants se fassent bloc contre son autorité, posent leurs conditions d'obéissance et exigent la discussion de leurs griefs devant une tierce personne choisie comme arbitre? Qui oserait le soutenir? Ne serait-ce pas le renversement de l'ordre, une grave infraction au respect dû à l'autorité la plus grande et la plus sainte qui soit, celle du père de famille? L'admettre, au contraire, serait dresser l'enfant contre l'autorité légitime et introduire dans la famille un élément de discorde et de destruction? On ne pourrait plus dire: "Honore ton père et ta mère", mais discute leurs ordres et choisis ceux qui conviennent à ton caprice du moment!"

"Transportons-nous maintenant dans le domaine de l'Ecole. Qui doit donner l'éducation aux enfants? Les parents. Quand leurs occupations matérielles ne leur permettent pas de satisfaire à ce très grave devoir, que font-ils? Ils confient cette tâche importante à des maîtres compétents à qui ils transmettent momentanément leur autorité. Et ils ne reprennent cette autorité qu'au moment où ils retirent leurs enfants des écoles. L'autorité du maître se confond avec celle du père de famille tant que l'enfant reste sous sa tutelle. En désobéissant à l'un, l'enfant désobéit à l'autre et la gravité de la faute est de même nature.

"D'autre part, l'enfant ne se soustrait à l'autorité du maître qu'en tombant sous celle de ses parents: il n'y a pas d'intermédiaire. Il ne peut s'arroger le droit de se gouverner seul, un seul instant. "S'il use de cette liberté, qui est plutôt licence, il le fait avec l'assentiment tacite de ses parents qui prennent, par le fait même, la responsabilité légale et morale de l'enfant. C'est donc aux parents qu'il faut s'en prendre des erreurs et des fautes de leurs enfants. "Il apparaît, par ce qui précède, que l'enfant, n'ayant pas de liberté propre, ne peut s'allier à l'autre en

Avis de décès

O'DONOGHUE. — A Montréal, le 12 janvier 1938 à l'âge de 62 ans est décédé William Lawrence O'Donoghue, principal de l'Ecole O'Donoghue, époux de Marie Antoinette Renaud. Les funérailles auront lieu samedi, le 15 courant, à 9 heures, au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VALLEE. — A l'Hôpital Ste-Jeanne d'Arc, le 13 janvier 1938, décédé à 43 ans, le Dr Romeo Vallée, époux de Jeannette Renaud. Funérailles le lundi 17 courant, à 9 heures, au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

BEAUCHAMP. — A Montréal, le 11, à 65 ans, Georgiana Landry, épouse d'Idolore Beauchamp.

BROUSSARD. — A Montréal, le 13, à 80 ans, Toussaint Brousseau, époux d'Eugénie Brault.

CERÉ. — A Montréal, le 11, à 76 ans, Mme veuve Théophile Céré, née Josephine Thériault.

DUBUC. — A Coteau Station, le 12, à 60 ans, Joseph Dubuc, époux de Marie Gagnon.

DUDOMAINE. — A Cartierville, le 12, à 64 ans, Steven Dudomane, époux d'Isoline Durocher.

DUPRAS. — A Montréal, le 13, à 69 ans, Théodore Dupras, époux de Laura Lapierre.

PINLEY. — A Montréal, le 11, Mme S. Arnold Pinley, née Mina Danerueau.

FORTE. — A Montréal, le 12, à 29 ans, Mme Joseph Forte, née Georgiana Sparino.

GRIGNON. — A Montréal, le 12, à 61 ans, Albanais Grignon, épouse de Paul Grignon.

O'DONOGHUE. — A Montréal, le 12, à 62 ans, William Lawrence O'Donoghue, principal de l'Ecole O'Donoghue, époux de Marie Antoinette Renaud.

HEBERT. — A Montréal, le 12, à 43 ans, Mme Raoul Hébert, née Rose-Eva Barrette.

JEAN. — A Montréal, le 11, à 87 ans, Joseph Jean, époux de Julia Lafranchi.

MARKEY. — A St-Gabriel de Brandon, le 11, Ellen O. Parrell, épouse de feu James Markey, à 79 ans.

ROBERT. — A St-Mathieu de Laprairie, le 11, à 82 ans, Paul Robert, époux de feu Malvina Riendeau.

ROY. — A Montréal, le 12, à 58 ans, Mme veuve J. Rodolphe Roy, née Georgiana Cordueu.

Le débat sur les armements...

(Suite de la première page)

faire le nettoyage au ministère, en chasser tous les inutiles, tous les bureaucrates. Il resterait assez de bons soldats pour administrer le ministère, de dire M. Pouliot.

M. Charles Parent

M. Charles Parent, libéral de Québec-Ouest et sud, s'est opposé lui aussi à la politique militaire du gouvernement. "Je ne suis pas convaincu, a-t-il dit, que la dépense de 14 millions de dollars puisse enrayer le péril extérieur, et personnellement, je ne me convaincrai que nous ayons besoin d'une telle dépense pour nous protéger contre le péril intérieur."

Donc, je vais voter contre l'augmentation des crédits du ministère de la Défense nationale, parce que c'est ma conviction sincère que, par cette augmentation de 14 millions, nous allons simplement tricoter une manche de l'uniforme militaire du Canada, uniforme qui, une fois achevé, aura coûté au Canada des millions et des millions de dollars. Je m'acquiesce de mon devoir envers mon pays au meilleur de mon jugement et suivant les dictates de ma conscience."

Cinq libéraux contre le réarmement

Le lendemain de cette mémorable journée, la Chambre étudia d'autres questions d'ordre canadien. Mais dès jeudi, le 18 février, on recommença le débat sur la motion MacNeil. Cinq députés libéraux se prononcèrent encore contre le réarmement: M. Pierre Gauthier, député de Portneuf; M. H. E. Brunelle, député de Champlain; M. J.-A. Verville, député de Lotbinière; M. Armand Sylvestre, député du Lac Saint-Jean-Roberval; M. Wilfrid Lacroix, député de Québec-Montmorency. Il était remarquable de voir deux députés libéraux de Québec, M. Charles Parent et M. Wilfrid Lacroix, entretenir sur les armements des opinions opposées à celles de deux ministres, également députés de Québec, M. Ernest Lapointe et M. C.-G. Power.

M. Pierre Gauthier

M. Pierre Gauthier, libéral de Portneuf, a rappelé les événements qui ont déclenché notre participation à la dernière guerre et tiré les conclusions qu'il s'imposent: "Le vote que nous sommes appelés à donner sur l'augmentation des crédits militaires est un vote qui augmente notre capacité de défense mais aussi notre capacité de contribution lorsque le tocsin sonnera. Et si l'histoire allait se répéter et les événements devenir plus forts que la volonté des dirigeants, il ne serait plus temps de s'opposer aux armements et manifester notre volonté de ne pas participer à une guerre extérieure ou l'Empire serait intéressé. Il ne serait plus temps d'empêcher l'entraînement ou l'équipement pour la guerre. Et dans la fièvre qui s'empare d'une population aux heures de guerre nous entendrions encore le cri: Aye! Aye! Ready!"

M. Brunelle

M. Brunelle, libéral de Champlain, ne voulait pas que l'on présentât MM. King et Lapointe comme des impérialistes poursuivant une politique impérialiste. D'après lui la politique libérale s'inspirait de principes bien canadiens. Tout de même il était d'avis que l'augmentation des crédits était beaucoup trop forte, compte tenu de notre situation financière et de la réelle impossibilité d'organiser notre complète sécurité militaire.

M. Sylvestre

M. Armand Sylvestre, libéral du Lac Saint-Jean-Roberval, a nettement déclaré: "Je sais, pour avoir pris part à toutes les luttes (électorales) que mes mandants m'ont fait confiance parce que j'ai toujours combattu de toutes mes forces le militarisme et l'impérialisme sous toutes ses formes, et je ne me croirais pas justifiable de changer d'opinion."

M. Verville

M. J.-A. Verville, le regretté député de Lotbinière, n'a pas mâché ses mots: "Je condamne sans aucune restriction l'augmentation des crédits de la Défense nationale. J'ai toujours été contre les armements et le croirais, à l'heure actuelle, manquer à mon devoir et au mandat qui m'a été confié par mes électeurs en changeant d'opinion. J'estime que ce que j'ai toujours combattu chez nos adversaires, de 1911 à 1925, n'est pas devenu plus acceptable maintenant que le parti politique auquel je suis fier d'appartenir est parvenu au pouvoir... Je ne puis mettre en doute un seul instant les déclarations des chefs du parti libéral, quand ils affirment que l'argent voté ne sera dépensé que pour la défense du Canada et seulement dans ce but; mais je ne puis me défendre d'une conviction pour ainsi dire inébranlable qui veut que ces crédits nous mettons un pied dans le mouvement des armements militaires, et cela, de concert avec la métropole et à son avantage."

M. Wilfrid Lacroix

M. Wilfrid Lacroix, député libéral de Québec-Montmorency, s'en est pris particulièrement à cette phrase que le premier ministre lui écrivait sur la question des armements: "Nous considérons que l'action canadienne en cette matière est chose à décider par le gouvernement et le parlement canadiens." Rappelant la dernière crise constitutionnelle anglaise qui a entraîné

l'abdication d'Edouard VIII et le choix d'un nouveau roi, M. Lacroix a montré qu'en cette circonstance le gouvernement et le parlement canadiens avaient été placés en face d'un fait accompli et qu'il ne leur restait plus qu'à ratifier une politique déjà existante. M. Lacroix a déduit de cet incident des leçons d'une vive actualité.

Le vote

Le lendemain on prenait le vote sur la motion de M. MacNeil. Les députés libéraux dissidents se sont prononcés contre elle, tout en désapprouvant la politique militaire du cabinet. M. MacNeil ayant répété l'erreur de M. Woodsworth de mêler la question des armements à la politique sociale. Si des députés libéraux n'étaient pas d'accord avec leurs ministres sur les armements, ils n'en continuaient pas moins d'appuyer la politique ministérielle en matière de législation sociale.

Sur les crédits militaires, treize députés libéraux, dont douze de langue française, ont voté contre le gouvernement. C'est ce que nous verrons demain.

Léopold RICHER

Croisière aux Antilles et à Rio de Janeiro

Plusieurs Canadiens s'embarqueront à New-York, samedi, à bord de l'"Empress of Australia", du Pacifique Canadien, pour exécuter une croisière aux Antilles et à Rio de Janeiro. Ce paquebot de 21,000 tonnes, qui fait le service de l'Atlantique durant les mois d'été, arrivera à New-York aujourd'hui, terminant ainsi une croisière de neuf jours aux Antilles, la première d'une série de sept. Les touristes qui s'embarqueront samedi visiteront, en plus de Rio de Janeiro, les Barbades, Grenade, le Venezuela et la Jamaïque, revenant à New-York le 17 février.

Parmi les Canadiens qui prendront place sur l'"Australia" on compte M. et Mme E. E. Lloyd, M. et Mme O. R. Sharp, Mme W. W. G. Wilson, et Mme William I. Cook, de Montréal; M. Stanley J. Daley, d'Ottawa; M. et Mme E. A. Dodington, Mlle Patricia et Edith Dodington, de Sainte-Catherine, Ont.

On avance les dates du Congrès eucharistique de Québec

Les organisateurs du Congrès Eucharistique national de Québec qui devait avoir lieu dans la vieille capitale du 29 juin au 3 juillet, annoncent que vu les difficultés qu'aurait créées aux compagnies de transport ce surcroît de trafic au temps du congé de la Fête de la Confédération, ils ont cru devoir avancer de quelques jours les dates du Congrès. Ils annoncent donc officiellement aujourd'hui que le Congrès tiendra ses assises du 22 au 26 juin inclusive. Cette décision a été prise à la suite d'une conférence entre les autorités religieuses de Québec et les représentants du Pacifique Canadien et du Canadien National.

Ces importantes manifestations religieuses, qui dureront cinq jours, ne manqueront pas d'attirer à Québec un très grand nombre de visiteurs, non seulement de la province, mais aussi du reste du Canada et des Etats-Unis. Nos compagnies de chemin de fer ont offert leur entière coopération aux organisateurs pour assurer, aux conditions les plus favorables possibles, le transport rapide et confortable des congressistes. Elles annonceront en temps et lieu les concessions spéciales dans les tarifs qu'elles comptent faire pour faciliter le voyage à Québec en cette circonstance.

La bénédiction des skis à Sainte-Marguerite

Des renseignements erronés ont fait annoncer qu'une bénédiction des skis aurait lieu dimanche à Sainte-Marguerite, dans la jolie chapelle récemment construite près de la gare du Pacifique Canadien. Après avoir communiqué avec M. l'abbé Paul Contant, du Séminaire de Ste-Thérèse, qui doit officier à cette cérémonie, nous pouvons annoncer que c'est dimanche le 23 et non pas le 16, que cette bénédiction des skis doit avoir lieu. Des invitations spéciales ont été faites pour la circonstance et l'on s'attend à ce qu'un très grand nombre de skieurs assistent à la cérémonie.

Toutefois, dimanche prochain, comme chaque dimanche d'ici à la fin de la saison d'hiver, la messe des skieurs sera dite à Sainte-Marguerite à 10 h. 45, après l'arrivée des premiers trains de neige venant de Montréal.

Feu M. Wilbrod Mayer

Sainte-Hyacinthe, 14. (D.N.C.) — M. Wilbrod Mayer, de Saint-Barnabé-Sud (comté de Sainte-Hyacinthe), est décédé à l'hôpital Saint-Charles de cette ville, après une longue maladie. Le défunt, anciennement de Montréal, était marié de Saint-Cuthbert, comté de Berthier. Outre sa femme, née Leblanc (Alida), il laisse deux frères, Arsène, de Holyoke, Mass., et Romuald, de Shawinigan; trois sœurs, Mmes Ovide Thibodeau et Antonio Laffrenière, Mlle Flore Mayer, de Montréal; sa belle-sœur, Mme W.-Alfred Mayer, Montréal; ses beaux-frères et belles-sœurs, MM. et Mmes Arthur Leblanc, Sainte-Hyacinthe; Louis Leblanc, Cowansville; Thomas Prigent, North Adams, Mass.; Eugène Huberdeau, Montréal; N. Mathieu, Montréal; Hector Cadotte, Sainte-Hyacinthe; Rosaire Maril, Montréal.

EAU des CARMES BOYER

FACILITE LA DIGESTION
APaise LES NERFS
DISSIPE TOUS MALAISES
RECONFORTE

• Toutes pharmacies

Nos éphémérides

14 janvier 1822

L'imbroglia de la liste civile

C'est pour avoir voulu conserver un contrôle absolu sur les dépenses de l'administration que les députés poussèrent avec de plus en plus d'énergie leur lutte contre la bureaucratie qui, au siècle dernier, de connivence avec les bourgeois opulents, menait à sa guise le Canada. Se basant sur une nouvelle loi adoptée à Londres fixant pour sa vie durant la liste civile du roi, les ministres coloniaux et les gouverneurs insistèrent pour que le Parlement votât en bloc la liste civile du gouverneur sans avoir à regarder chaque item des dépenses en particulier. Le 14 janvier 1822, l'Assemblée législative répondit que le montant des dépenses du gouvernement civil de Sa Majesté en cette province était de nature variable et sujet à être augmenté ou diminué de temps à autre, suivant l'exigence des cas et les changements qui nécessitent journalièrement l'infirmité de cette province et de son commerce, et qu'à cet égard il n'y avait aucune parité entre la mère-patrie et cette colonie. Par la suite la question des subsides fut le point névralgique de tout le malaise qui régnait dans le Bas-Canada. La population s'exaspéra quand les bureaucrates firent voter par Londres les propositions de John Russell, qui permettaient au gouverneur de dépenser à discrétion les deniers du peuple.

Si les plaisirs et les incomparables sensations que procure le ski ne peuvent être appréciés de tout le monde — il y aura toujours des gens qui considéreront les skieurs comme des imprudents et qui craindront de monter sur ces planches qui vous emportent en trombe en bas des collines — il est tout de même un fait dont personne ne peut empêcher d'admettre aujourd'hui l'importance: c'est que ce sport, encore relativement nouveau au Canada, a fait dépenser cette année dans le pays une somme que les gens au courant estiment dépasser \$5,000,000. Aux Etats-Unis le total serait de \$20,000,000.

Un sport qui fait dépenser autant d'argent en achat d'équipement, sans compter les revenus énormes qu'il assure aux compagnies de transport, aux hôtels, aux journaux, et même aux populations des régions fréquentées par ses adeptes, ne saurait être traité à la légère. Au contraire, il mérite toute l'attention de ceux qui ont pour mission de travailler au développement du tourisme dans le pays, particulièrement dans la province de Québec, car le ski est le facteur le plus efficace que nous ayons à notre disposition pour activer le tourisme hivernal.

Déjà cet hiver, bien que la saison ne soit encore pratiquement qu'à ses débuts, le ski nous a valu la visite de milliers de skieurs de l'étranger, des Etats-Unis surtout. Durant la seule période des Fêtes, plus de 2,000 Américains sont venus passer plusieurs jours dans nos diverses stations d'hiver laurentiennes. Et grâce aux excellentes conditions qui se maintiennent, l'affluence de visiteurs continue sans interruption. Depuis le milieu de décembre dernier, les convois du Pacifique Canadien en service sur la ligne des Laurentides ont transporté près de 30,000 skieurs, soit la moitié du total pour toute la saison l'an dernier. Ce sont là des chiffres très significatifs, qui témoignent des progrès formidables du ski chez nous. On estime, d'après les renseignements fournis par les associations et clubs de ski, que le nombre total des skieurs au Canada cette année est de 128,000. Il sera encore beaucoup plus considérable l'an prochain.

Publiciste du tourisme provincial

M. Campbell Carroll, ancien journaliste et ancien publiciste de l'Office provincial du tourisme, est nommé directeur de la publicité à l'Agence Ager & Son of Canada, Ltd. M. Carroll consacrerait tout son temps à la publicité relative à la province de Québec, du point de vue touristique.

Feu M. Wilbrod Mayer

Sainte-Hyacinthe, 14. (D.N.C.) — M. Wilbrod Mayer, de Saint-Barnabé-Sud (comté de Sainte-Hyacinthe), est décédé à l'hôpital Saint-Charles de cette ville, après une longue maladie. Le défunt, anciennement de Montréal, était marié de Saint-Cuthbert, comté de Berthier. Outre sa femme, née Leblanc (Alida), il laisse deux frères, Arsène, de Holyoke, Mass., et Romuald, de Shawinigan; trois sœurs, Mmes Ovide Thibodeau et Antonio Laffrenière, Mlle Flore Mayer, de Montréal; sa belle-sœur, Mme W.-Alfred Mayer, Montréal; ses beaux-frères et belles-sœurs, MM. et Mmes Arthur Leblanc, Sainte-Hyacinthe; Louis Leblanc, Cowansville; Thomas Prigent, North Adams, Mass.; Eugène Huberdeau, Montréal; N. Mathieu, Montréal; Hector Cadotte, Sainte-Hyacinthe; Rosaire Maril, Montréal.

Cuisson efficace avec les POELES "BELANGER" à gros rendement

Modèles manufacturés selon vos spécifications

Pièces de réparation pour toutes marques dans ce genre de poêles.

Etablie à Montmagny en 1867

A. BÉLANGER
LTD.
Spécialistes en Poêles

1950 est, rue Ontario

Montréal

Tél. FA. 1128

No 600R — Avec réchaud

DOULEURS

MIGRAINES
NEURALGIES
MAUX DE DENTS
RHUMATISME
INSOMNIE

KALMINE

Agent général au Canada
J.-ALFRED OLIVET
344, rue St-Paul
MONTREAL

RAPIDITÉ
Efficacité
Economie
SANS ANGOISSE
Sans ennui pour
le cœur.

En vente dans
toutes les pharmacies.

TARIF
des annonces classifiées
du
"DEVOIR"

Téléphone: BELair 3361

1 cent le mot, 25c minimum comptant.
Annonces facturées, 1/2c le mot, 40c minimum.

NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MARIAGES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 2c par mot, minimum de 50c. FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, \$1.00 par insertion.

EMPLOI DEMANDE

Steno-dactylo désirerait travail à la maison. Plusieurs années d'expérience dans tous genres d'ouvrage: copie, correspondance, traduction, travail légal, etc. Adresse 19, le "Devoir".

Pharmacie à vendre

Stock et fixturs de pharmacie à vendre à moitié prix pour régler succession. Mme L. Mondor, 3700 Montana. Tél. CH. 2484. 18-1-38

Excursions du C. N.

M. O. A. Trudeau, agent du service des voyageurs du Canadien National pour la région de Montréal, annonce des excursions, en fin de semaine, à différents endroits des Cantons de l'Est tels que Coaticook, Lyster, Richmond, St-Hyacinthe, Victoriaville et à Island Pond.

Des trains communs à destination de Toronto quitteront Montréal, de la Gare Bonaventure vendredi à 10 h. 35 p.m. et samedi à 9 h. 15 du matin ainsi qu'à 9 h. et 11 h. 15 du soir et de la gare Windsor, samedi à 9 h. 15 du matin et à 11 h. 15 du soir. Les excursionnistes à destination des endroits situés à l'ouest de Toronto tels que Hamilton, London, Windsor, Detroit et d'autres gares pourront continuer leur excursion par les trains du Pacifique Canadien. Il y aura aussi excursion à Québec, par les trains communs, en fin de semaine.

Des excursionnistes d'Ottawa, de Sorel, de La Malbaie, d'endroits sur la ligne Massena-Montréal, des Laurentides et de la Nouvelle-Ecosse visiteront Montréal en fin de semaine.

Neutralité de la police de Québec

Québec, 14. (D.N.C.) — Sous peine de renvoi, les agents de la police municipale de Québec devront manifester la neutralité la plus entière lors des prochaines élections municipales. C'est l'ordre formel qui a été donné aux policiers par M. Henri-Royal Gagnon, organisateur de la police municipale.

Ceux qui seront pris à manifester des actes contraires seront mis en dehors des rangs de la force constabulaire.

NOTRE FAVORI NATIONAL

melchers

GIN CANADIEN

CROIX D'OR

PREVEZ CASSEZ — bonne PÖNCE

LA MEILLEURE RECETTE
• de l'eau bien chaude
• le jus d'un citron
• deux doigts de Melchers
• du sucre ou du miel
• un peu de muscade

St-James

RHUM des crus célèbres des **PLANTATIONS** de **St-JAMES** aux Antilles.

EST A UTILISER CONTRE LA GRIPPE DANS LA FAMILLE EN GROS CHAUDS AU THÉ AU LAIT

St-JAMES ce prestigieux pays des Antilles est le lieu d'origine des premiers rhums du monde.

HIS MAJESTY'S

CE SOIR ET DEMAIN à 8.00
Matinées, tous les jours à 3.00
La plus grande vedette du Music-Hall, de la Radio, des films français

TINO ROSSI

et son spectacle complet de Music-Hall
Soirs: 75 à 2.50 — Matinées: 30 à 1.50 plus taxe.

Sièges maintenant en vente.

HOTEL QUEEN MARY

(Dollard THEORET, prop.)
3774, Ch. Reine-Marie - Montréal

Tarifs d'hiver maintenant en vigueur. Endroit idéal pour pensionnaires. Tarifs raisonnables. EL. 5144

L'Oeuvre pontificale de Saint-Pierre-Apôtre

FETE 10E ANNIVERSAIRE

La plupart des quinze directeurs diocésains de l'Oeuvre Pontificale de Saint-Pierre-Apôtre assisteront à la messe pontificale chantée par Mgr Lapierre à l'église de St-Jacques, à 10 hrs, mardi le 18 janvier, à l'occasion du 10e anniversaire de l'Oeuvre, et prendront part au conseil qui se tiendra dans l'après-midi. En particulier MM. les directeurs de Québec, Trois-Rivières, Ottawa, Joliette, Valleyfield et St-Hyacinthe ont fait connaître leur intention d'être présents.

Nouveaux quartiers pour les pompiers

Les quartiers généraux des pompiers de la cité de Montréal ont commencé d'être transférés ce matin à la centrale d'alarmes, située au pied du mont Royal, apprenant ce matin du directeur des incendies, M. Quimet.

LE DEVOIR

*Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

CALENDRIER

Demain: S. S. 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31.

Saint Paul, Émile

Lever du soleil, 7 h. 31.

Coucher du soleil, 4 h. 32.

Lever de la lune, 4 h. 22.

Coucher de la lune, 8 h. 23.

Nouvelle lune, le 15, à 11 h. 58, du soir.

Premier quart, le 9, à 9 h. 13, du matin.

Pleine lune, le 16, à 9 h. 53, du matin.

Dernier quart, le 23, à 8 h. 9, du matin.

Nouvelle lune, le 31, à 8 h. 35, du matin.

UN PEU PLUS FROID, NEIGE

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 20.
Minimum 10.
Demain maximum 20.
Minimum 10.
Aujourd'hui maximum 20.
Minimum 10.
Demain maximum 20.
Minimum 10.

Chiffres fournis par la Maison M. P. de
Météor., 300-A rue St-Denis, Montréal.

La Politique

M. Baribeau au Conseil Législatif

Il remplace feu M. Némèse Garneau
— La date de l'élection de Bagot
n'est pas encore annoncée

Québec, 14 (DNC). — Au moment où, à 12 heures 15, il entrerait pour présider une séance du cabinet, M. Maurice Duplessis nous a confirmé la nomination de M. Jean-Louis Baribeau au Conseil législatif en remplacement de feu M. Némèse Garneau.

M. Joseph Bilodeau a été nommé ministre des Mines intérimaire en l'absence de M. Onésime Gagnon, en voyage à la Jamaïque.

L'adresse en réponse au discours du Trône au Conseil législatif sera proposée par M. Jean-Louis Baribeau, nouveau membre de la Chambre haute.

Il sera appuyé par le conseiller anglais qui remplacera feu le général Smart.

Interrogé au sujet de la date de l'élection complémentaire dans Bagot, le premier ministre nous a dit qu'il n'y avait rien de décidé. Il a eu ce matin, toutefois, une entrevue avec M. Louis-Philippe Geoffrion, secrétaire de la couronne en chancellerie.

Au Conseil législatif, M. Baribeau représente la division de Shawinigan.

Il est maire de Ste-Geneviève de Batiscan et préfet du comté de Champlain.

M. Houde à la radio ce soir

M. Camillien Houde, candidat contre les armements dans Saint-Henri, parlera ce soir à la salle paroissiale Sainte-Elisabeth, 670, rue De Courcelles. M. Houde sera accompagné des orateurs suivants: les échevins Trépanier, Bray et Dupuis, et MM. Charlemagne Landry, René Lortie, T. Duchesne, René Cousineau et autres. Cette assemblée sera irradiée par le poste CBM, de 9 h. 30 à 11 h., et le poste CKAC, de 11 h. 15 à minuit.

M. Rinfret dans St-Henri ce soir

Ce soir, dans Saint-Henri, dans le sous-sol de l'église Saint-Paul, rue de l'Eglise, M. Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat, portera la parole en faveur de M. Bonnier, candidat libéral officiel.

Outre M. Rinfret, les orateurs seront: MM. Bonnier, Saint-Père, député d'Hocheville, député de Champlain, Sarto Fournier, député de Maisonneuve-Rosemont, Yves Leduc, Adrien Pharaud et Henri Cadieux.

Les discours seront irradiés de 9 h. 30 à 11 h. par le poste C.B.F. de Radio-Canada.

M. Bousquet à la radio

M. C.-O. Bousquet, candidat franc libéral dans Saint-Henri, portera la parole ce soir à la radio, poste CHLP, de 8 h. à 9 h. 30, et poste CKAC, de 10 h. 30 à 11 h.

M. Geo. Goyau devient secrétaire perpétuel

Paris, 14. (P.C.-Havas). — C'est l'auteur d'un livre classique sur les origines religieuses du Canada qui devient le secrétaire perpétuel de l'Académie française à la place de feu René Doumic.

La grève des normaliens

On apprend que le comité des écoliers-grévistes de l'Ecole normale Jacques-Cartier a adressé une lettre aux parents des écoliers à la suite de la lettre de M. l'abbé Desrosiers, principal de l'Ecole, publiée aujourd'hui. Il rappelle aux parents que le surintendant de l'Instruction publique, M. Delage, est à Montréal et qu'il s'occupe de régler la difficulté.

M. Delage, pris par une séance d'un sous-comité du conseil de l'Instruction publique cet après-midi, s'occupera cet après-midi du règlement de la grève.

20 — Les règles et clauses des ordonnances actuellement en vigueur qui ne sont pas incompatibles avec celles de la présente ordonnance continueront d'être appliquées aux établissements.

Article VI — Entrée en vigueur

La présente ordonnance entrera en vigueur le jour de sa publication dans la Gazette officielle du Québec jusqu'au trente juin 1938 inclusivement et alors renouvelée pour six autres mois à moins que sur demande de révision à lui faite avant le 15 juin prochain, ou sur son initiative, l'Office n'en décide autrement.

Fait et signé à Québec, ce 30 décembre 1937.

Le président:

Ferdinand ROY.

Le vice-président:

Georges CROMP.

C.-H. CHEASLEY.

Thomas AUBRY.

Membres de l'Office.

Copie conforme.

Le secrétaire-directeur,

OMER LANGLOIS.

En France

Les neuf ministres socialistes quittent le cabinet Chautemps

Rupture entre les principaux éléments du Front populaire: l'élément radical-socialiste et l'élément socialo-communiste

Le cabinet Chautemps a duré un peu moins de six mois — Lettre de Blum

Paris, 14 (S.P.C.). — Le cabinet Chautemps (le 102e de la Troisième République) s'est effondré ce matin, par suite d'une rupture entre les principaux éléments du Front populaire: l'élément radical-socialiste et l'élément socialo-communiste. La rupture s'est produite à la fin d'une longue séance de la Chambre des députés. M. Chautemps avait pressé la Chambre de se rallier pour protéger le franc et il avait posé la question de confiance. Les communistes lui ont demandé de dégager de la solidarité du Front populaire. Cela indiquait qu'ils voulaient s'abstenir de voter sur la question de confiance. M. Chautemps leur a répondu qu'il leur rendait leur liberté. Les neuf membres socialistes du cabinet sont alors sortis, ont délibéré et ont décidé de quitter le cabinet. M. Léon Blum a fait part de la décision du groupe à M. Chautemps au moyen d'une lettre dont voici la substance: "Nous nous sommes efforcés de maintenir intacte autour de vous la majorité du Front populaire. Les incidents qui viennent de marquer la séance nous obligent de vous remettre nos démissions. Nous vous remercions de la confiance et de l'amitié que vous nous avez toujours témoignées et nous vous prions de croire en nos bons sentiments à votre égard". M. Chautemps a déclaré à la Chambre qu'il ne s'intéressait plus au débat, et la Chambre, qui ne s'était pas encore prononcée sur la question de confiance, a ajourné ses travaux.

Un des ministres radicaux-socialistes démissionnaires, M. Edouard Daladier, a annoncé à la presse la chute du cabinet.

Formé le 22 juin dernier, le cabinet Chautemps a donc duré un peu moins de six mois. Il avait, on

le sait, succédé au premier cabinet front-populaire de la France. On se rappelle que ce premier cabinet front-populaire, le chef socialiste Blum l'avait organisé par suite des résultats des élections législatives du printemps de 1936. Il démissionna le 2 mai 1937. Sa démission fut pour cause immédiate l'attitude du Sénat devant un projet gouvernemental de pouvoirs extraordinaires en matière de finances. M. Chautemps étant radical-socialiste, il avait formé un cabinet inclinant moins à gauche que celui de M. Blum.

Les causes profondes de sa chute sont très complexes. On peut sans doute donner une idée de leur complexité en rappelant que des différends ouvriers et un malaise financier sévissaient en France depuis un certain temps.

Le cabinet Chautemps

Paris, 14. (S.P.C.). — Les neuf ministres socialistes dont la démission a causé la chute du cabinet Chautemps sont: MM. Léon Blum (vice-président du Conseil), Vincent Auriol (Justice), Max Dormoy (Intérieur), André Favier (Travail), J.-B. Lebas (Postes et Télégraphes), Albert Rivière (Pénitenciers), Marius Moutet (Colonies), Georges Monnet (Agriculture) et Paul Faure (ministre d'Etat).

Il avait dix collègues radicaux-socialistes: le président du Conseil Chautemps, MM. Yvon Delbos (Affaires étrangères), Edouard Daladier (Défense), César Campinchi (Marine), Pierre Cot (Air), Georges Bonnet (Finances), Jean Zay (Education), Henri Queuille (Travaux publics), Max Rucart (Santé) et Albert Sarraut (ministre d'Etat); un collègue républicain de gauche, M. Maurice Violette (ministre d'Etat); et un collègue démocrate de gauche, M. Fernand Chapais.

Dans Saint-Henri

"Je suis libéral de coeur", dit M. Bousquet

"Je suis doublement libéral, par mon père Bousquet et ma mère Laferte" — "Je suis dans la lutte jusqu'au bout" — A la radio ce soir — Dernières assemblées dimanche — Il y a 8,000 électeurs de langue anglaise dans Saint-Henri

"Lundi soir, je ne serai plus votre candidat, mais votre député"

Je suis libéral de coeur, je suis doublement libéral par mon père Bousquet et ma mère Laferte et j'approuve la politique de mes chefs libéraux, depuis sir Wilfrid Laurier jusqu'à M. King, Lapointe, Cardin et Rinfret. Je suis donc dans la lutte électorale du beau comté de St-Henri et j'y resterai jusqu'au bout, en dépit de ce qu'on répète ici et là. Je me suis jeté dans cette élection pour obtenir de vous le mandat qui me permettra de défendre vos intérêts à Ottawa et non pour faire de l'annonce au pain. Supplémentaire, comme certains le disent, de parti et d'autre. J'étais votre candidat hier, je suis votre candidat aujourd'hui, je serai votre candidat demain, samedi, dimanche, mais lundi soir je ne serai plus votre candidat, je serai votre député.

Telle est la principale déclaration que faisait hier soir M. C.-O. Bousquet, candidat franc libéral à l'élection complémentaire de St-Henri, le 17 janvier prochain, au cours de son discours prononcé à la salle paroissiale de St-Thomas d'Aquin, en présence des électeurs de langue anglaise du comté. Nombre de gens de langue française y étaient aussi présents.

Voici d'ailleurs un résumé du discours de M. Bousquet:

Du travail

Après la déclaration rapportée plus haut, le président des boulangeries Martin-Paquette-Caron annonce qu'il veut relever le niveau de vie des gens de St-Henri. Pour cela, dit-il, il faut d'abord du travail; avec le travail l'ouvrier voit son pouvoir d'achat augmenter; avec du travail il peut améliorer les conditions de son existence; avec du travail, le marchand vend davantage. Comme je suis moi-même marchand, je suis le premier intéressé à ce que vous travailliez. Vous voyez que mon intérêt particulier se confond avec l'intérêt général de la classe ouvrière mais sans lui nuire, au contraire, nos intérêts s'harmonisent à merveille. Il y a divers projets de travaux publics: on en trouvera d'autres aussi. Il faut du travail, un travail moralisateur, qui mette fin aux secours directs et qui rende plus agréable la vie des gens de St-Henri.

Je ne serai pas un député qu'il faudra chercher, poursuit M. Bousquet.

Douze heures par jour

On me trouvera à mon bureau douze heures par jour, prêt à enten-

Dans Saint-Henri

M. Victor Lacombe se retire

Le candidat libéral-ouvrier demande d'appuyer M. Bonnier

M. Victor Lacombe, qui était candidat libéral-ouvrier dans Saint-Henri, s'est retiré de la lutte ce matin. Il a fait la démarche nécessaire à cette fin auprès de l'officier-rapporteur du comté, et a expliqué son attitude dans la déclaration suivante: "En bon libéral supportant entièrement la politique de l'honorable Mackenzie King, je me retire de la présente lutte dans le comté de St-Henri."

"J'apporte mon appui le plus entier au candidat officiel du parti libéral, M. J.-A. Bonnier. "Je demande à tous mes amis et partisans de bien vouloir, lundi le 17 courant, enregistrer leur vote en faveur de M. Bonnier, pour assurer une éclatante victoire libérale."

"Victor Lacombe"

Il reste donc quatre candidats en présence, trois libéraux et un indépendant. Ce sont: MM. J.-A. Bonnier, candidat libéral officiel; Camillien Houde, indépendant; C.-O. Bousquet, libéral; et O.-L. Gingras, libéral.

En Espagne

Sur le front de Tétel

Bombardement par l'aviation nationaliste

Hendaye, frontière franco-espagnole, 14 (A.P.). — L'aviation nationaliste a bombardé aujourd'hui les lignes de communication des rouges à l'est et au sud de Tétel pendant que l'infanterie devait se reposer à la suite des pluies qui ont transformé toute la région en un vaste marécage. Les rouges prétendent que le bombardement ne leur a pas causé grand mal. Le quartier général de Franco affirme que les troupes blanches ont effectué une légère rectification de leurs lignes et que leurs positions dans ce secteur sont plus fortes qu'elles ne l'ont encore été depuis le commencement de la guerre.

Gibraltar, 14 (A.P.). — La défaite de Tétel aurait eu de très mauvais effets en Espagne blanche et les désertions se multiplieraient. De petites bandes de soldats blancs viendraient se réfugier en territoire anglais à Gibraltar et dans la cité internationale de Tanger au Maroc pour passer de là en territoire rouge.

Mort de l'ex-consul Antonio Braga

M. Antonio Braga, ancien consul général du Brésil à Montréal, est décédé, hier, à l'hôpital Général, à l'âge de 68 ans. Lui survit une soeur, domiciliée au Brésil.

Les funérailles auront lieu demain après-midi à 2 h. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Jos.-C. Wray & Bro., 1234, rue

Les croiseurs américains à Singapour

Washington, 14 (AP.). — Dans les milieux diplomatiques, on interprète comme une manifestation d'amitié anglo-américaine et une démonstration de la puissance navale de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis ils s'unissent pour la défense de leurs intérêts en Extrême-Orient la visite que trois croiseurs des Etats-Unis doivent faire à Singapour le 14 février prochain à l'occasion de l'inauguration des quais qui complètent l'aménagement de cette grande base navale britannique.

L'affaire du docteur G. Lambert

L'affaire du Dr G. Lambert, accusé d'avoir incité à l'émeute les élèves de l'Université de Montréal, qui devait se poursuivre ce matin devant le juge Tétréau, a été remise au 4 février prochain à deux heures de l'après-midi.

Conférence remise

La conférence que le Dr Gendreau devait donner ce soir à l'Ecole Normale, sous les auspices du Cercle Pédagogique Desrosiers, est remise à plus tard.

et le parti libéral, parti qui a établi le ministère du travail en 1908 et qui l'a confié au premier ministre d'aujourd'hui, M. King. Il n'aime pas les faux nationalisés, les faux indépendants, les vils citoyens qui ne restent même pas dans le comté et qui briguent les suffrages de St-Henri. Nous voulons un homme sans tache comme Charles-Omer Bousquet. Nous l'élevons par une majorité aussi forte que celle de Mercier. Il soulève ensuite que lui aussi a souffert de l'injustice des conventions dans le comté des Deux-Montagnes.

La jeunesse

Paul Robillard a 26 ans. Il déclare qu'il a fondé dans St-Henri la Jeunesse Ouvrière Catholique. Il demande à la jeunesse de voter pour M. Bousquet qui saura s'occuper d'elle. Nous les jeunes chômeurs, nous n'avons rien à faire, dit-il, eh bien! levons-nous de bonne heure lundi pour aller voter pour le meilleur candidat, M. Bousquet.

MM. René Joy, président de la Jeunesse libérale de St-Jacques, et Roméo Desrosiers, président de la Jeunesse libérale de St-Marie, ont porté aussi la parole.

Le franc

LONDRES, 14 (S. P. A.). — A cause de la crise ministérielle qui sévit en France, les opérations de change étaient très restreintes ce matin. Au début, le franc était moins bas qu'à la fermeture d'hier. Des banquiers ont dit que cela indiquait qu'on avait pris d'énergiques mesures en vertu de l'accord monétaire que la France a conclu avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis. Mais à 1 heure de l'après-midi il était un peu au-dessous de son chiffre de fermeture d'hier.

Les mesures prises en France pour enrayer la spéculation ont mis fin à la fuite des capitaux de Paris vers Londres.

Feu le Dr Roméo Vallée

Nous avons le regret d'annoncer le décès d'un médecin bien connu, le Dr Roméo Vallée, de Ville Saint-Pierre, décédé, hier, à l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc.

Né le 1er février 1895, le Dr Vallée était le fils de feu Napoléon Vallée et de Mme Vallée. Son père avait été propriétaire de l'hôtel Queen. Le Dr Vallée avait fait ses études classiques au Collège de Montréal et ses études médicales à l'Université Laval de Montréal. Il servit comme médecin militaire pendant la guerre. Il était attaché aux hôpitaux St-Joseph et Général de Lachine et Sainte-Jeanne d'Arc de Montréal; il était en outre médecin de la Goutte de lait à Ville Saint-Pierre et Lachine.

Outre sa femme, née Renaud (Jeanette), il laisse un frère, M. Napoléon Vallée, de Montréal, cinq soeurs: Mlle Albertine Vallée, Mme Ernest Vallée (Blanche), Mme Léopold Moreau (Alice), Mme Joseph Casavant (Anna), Mme Léopold Saint-Amour (Yvonne). Ces dames habitent toutes Montréal, sauf la dernière, qui réside à Ottawa.

Les funérailles ont lieu lundi matin à 8 heures 30 à l'église de Ville Saint-Pierre. Départ du domicile du défunt, 161, 4ème avenue, Ville Saint-Pierre, à 8 heures 15.

Le Devoir prie la famille d'agréer ses sympathies.

La trésorerie américaine et le franc

Washington, 14 (SPA.). — Les personnages de la trésorerie qui concernent directement l'équilibre du change étranger se tiennent tout à fait au courant des efforts qui se font en France pour arrêter la chute du franc.

On sait que la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis se sont liés par une "déclaration à trois" sur l'équilibre monétaire. La Belgique, les Pays-Bas et la Suisse ont souscrit à cette déclaration.

Pour obtenir l'équilibre on se sert de caisses secrètes. Celles des Etats-Unis contiennent deux milliards de dollars, qui proviennent de la dévalorisation de la monnaie de papier de ce pays. Du point de vue international la monnaie d'un pays étant sous certains rapports une marchandise, comme le blé par exemple, tour à tour son abondance et sa rareté sur le marché mondial déterminent sa valeur relativement aux autres monnaies.

La Chambre de Commerce française élit son conseil

La Chambre de commerce française au Canada a tenu son assemblée générale annuelle le 12 janvier. Elle a procédé à la nomination de son Conseil d'administration pour l'année 1938. Celui-ci se compose comme suit: président, M. Henry Lefèvre; vice-présidents, MM. Georges Vinant et Richard Faivre; secrétaire, M. Charles Montestruc; secrétaire adjoint, M. François Ducros; conseillers: MM. P.-M. d'Allemagne, E. Desnoes, H. Dolishe, H. Lecocq, M. Louis, M. Nougier, H.-B. de Passillé et A. Tarut.

Grèves en France

Paris, 14. (S.P.A.). — Des grèves ont éclaté aujourd'hui. Près de Valenciennes, 500 ouvriers occupent une usine et des artificiers. A Nîmes, une grève atteint le tramway. A Lille, des ouvriers métallurgistes exigent une augmentation de salaire. A Issy-les-Moulineaux, 80 ouvriers d'une fabrique de compteurs de gaz font la grève "sur le tas" pour protester contre le congédiement de 44 personnes.

L'enquête Rowell à Ottawa lundi

Ottawa, 14. (C.P.). — La commission Rowell, qui enquête sur les relations fédérales-provinciales, siégera à Ottawa lundi pour entendre les représentations des divers associations qui s'étendent à toutes les provinces, telles que les associations de manufacturiers, des assureurs, des maires, des banquiers, des ouvriers syndiqués, des instituteurs, des médecins, etc.

Bulletin météorologique

Toronto, 14 (C.P.). — Voici le temps qu'il fera, probablement, demain, dans la province: région de Montréal et d'Ottawa, vallée du St-Laurent: partiellement nuageux et plus froid, neige probable; nord-ouest du Québec et lac St-Jean: beau et froid; golfe, rive nord et baie des Chaleurs: vents de l'ouest et du nord-ouest; partiellement nuageux et froid avec neige.

Les salaires raisonnables

Ordonnance qui affecte 7,200 employés dans les fabriques de soie

Augmentation de salaire de près de 20 pour cent, soit d'environ \$1,250,000 par année, à partir d'aujourd'hui

Texte de l'ordonnance numéro 5, signée à Québec ce matin

Article II — Salaires

10 — Pour toutes les catégories d'employés et pour toutes les opérations, les salaires présentement fixés par convention expresse ou tacite entre les employeurs et employés ou autrement et en vigueur dans chacun des établissements susdits ne peuvent être réduits ou diminués. Les salaires actuels, les plus élevés pour chaque opération dans chaque établissement au cours du mois de décembre courant, 1937, sont confirmés et déterminés, comme base pour les employés présents ou futurs et devront leur être payés, et à ceux qui les remplaceront avec, en plus, les augmentations d'ancienneté ci-après stipulées:

20 — Les salaires actuels doivent être augmentés:

(A) Quant aux employés travaillant à la pièce, de dix pour cent (10%);

(B) Quant aux employés travaillant et payés à l'heure:

a) ceux qui reçoivent par heure de travail moins de 25 cts, de vingt pour cent (20%);

b) ceux qui reçoivent de vingt-cinq cts (25 cts) à trente-quatre cts (34 cts) inclusivement, de quinze pour cent (15%);

c) ceux qui reçoivent de trente-cinq cts (35 cts) à quarante-neuf cts (49 cts) inclusivement, de dix pour cent (10%);

d) ceux qui reçoivent de cinquante cents (50 cts) ou plus, de huit pour cent (8%);

(C) Un minimum de dix-huit cts (18 cts) l'heure devra être payé même si le salaire actuel ainsi augmenté n'atteint pas ce chiffre.

Bien que la semaine de 50 heures soit ci-après établie, ces augmentations s'appliquent aux salaires actuellement payés même s'ils ne sont pour une semaine de plus de 50 heures, l'employé devant toucher pour une semaine de 50 heures le salaire qu'il touche actuellement (plus l'augmentation) même si la semaine actuelle est de plus de cinquante heures.

30 — Quant à toute entreprise nouvelle de la nature des établissements visés par la présente ordonnance, qui commencera ses opérations après le 1er janvier 1938, l'échelle de salaires qui sera appliquée devra être celle de la fabrique déjà établie et soumise à l'ordonnance que l'Office sur demande indiquera; à défaut de telle demande à cet effet et de tel règlement, les salaires des employés de ladite nouvelle entreprise seront ceux de l'établissement de ladite industrie textile payant, aux termes de l'ordonnance et selon la décision de l'Office, les salaires les plus élevés.

Quelle est la répercussion de l'Ordonnance no 4?

De façon générale, répond M. Roy, elle est bien reçue. Mieux que je ne prévoyais. Tous les jours je reçois au delà de 100 lettres à propos de cette ordonnance. Elle entrera en vigueur le 15 février et il reste encore quinze jours pour la réception des objections.

— A date, avez-vous décidé de la retoucher?

— Nous n'avons pas encore pris de décision.

A. A.

Voici le texte de l'Ordonnance no 5, sanctionnée à midi et entrant en vigueur aujourd'hui même:

Ordonnance no 5

L'Office des salaires raisonnables en séance plénière, à l'unanimité de ses membres, tous présents:

Attendu que, à l'occasion d'une grève dans l'industrie textile de la soie, à Louiseville, sur demande des parties intéressées, l'Office des salaires raisonnables a formé un comité de conciliation se composant de six représentants des employeurs et de six représentants des employés de ladite industrie textile (autre que celle du coton) dans la Province, lequel, après quelques séances de délibération, a déclaré ne pouvoir adopter, d'accord entre les parties, une échelle de salaires et des conditions de travail satisfaisantes, et a décidé à l'unanimité de ses membres de laisser l'Office des salaires raisonnables déterminer tels salaires et conditions de travail;

Attendu que les parties ont transmis à l'Office des salaires raisonnables des mémoires ou factums à l'appui de leurs positions respectives;

Attendu que, d'autre part, à raison des conditions économiques présentes et de la diversité des modes d'opération dans les établissements visés, il n'est pas opportun, à cette époque, de modifier sensiblement les systèmes d'opération actuellement suivis et de procéder à une redistribution complète des salaires, mais que, d'autre part, de l'aveu même des employeurs, une certaine augmentation des salaires est juste et raisonnable;

Ordonne et statue comme il suit, savoir:

Article I — Application

La présente ordonnance (no 5) s'applique à tous les employés dans les fabriques, moulins, filatures, établissements d'industrie textile de la soie de la province, quels que soient, matière première ou produits quelconques, le mode de fabrication ou la nature des effets ou tissus ouverts, par procédé chimique, synthétique ou autre, soie, soie artificielle, "rayonne", "celanese" ou combinaison quelconque de substance servant à la production textile desdits effets ou tissus, et quelle que soit la nature du travail accompli à l'intérieur ou à l'extérieur pour lesdits établisse-

ments par les



Directrice: Germaine BERNIER

Propos d'éducation

Les fiançailles

(Suite et fin)

Quand faut-il parler?

Une dernière question se pose. Quand faut-il parler? Il est impossible de donner à cette question une réponse précise; l'heure et le moment varieront pour chacun; notre fille elle-même, pour peu que nous sachions l'observer, nous indiquera par sa façon d'être, par un pincement de la lèvre, par un regard, le moment où il faut parler. Et alors, ne nous inquiétons pas de savoir s'il est normal qu'elle le cherche, si son âge ou les circonstances nécessitent une explication; elle la désire, cela suffit; nous lui devons un enseignement.

Ce n'est pas en nous taisant que nous empêcherons son esprit de chercher, au contraire, nous exaspérons plutôt son désir de savoir, de savoir à tout prix et de chercher partout où elle croit la trouver la réponse aux questions qui peuvent devenir pour elle une obsession.

Heureuses les mamans qui ont la confiance entière de leurs filles et qui, au jour le jour, répondent aux questions à peine formulées et lues souvent dans les yeux interrogateurs de leur enfant.

Développer aux yeux éblouis de sa fille la beauté profonde du mariage et de la maternité, c'est une des plus douces joies réservées aux mères. Et je ne sais rien de plus pénible, que de savoir qu'après de soi une jeune âme cherche seule et ne peut résoudre des problèmes dont nous avons la solution en mains.

Une question se pose souvent sur ce sujet à l'esprit des mères: Une jeune fille doit-elle connaître l'essence même du mariage avant d'être fiancée? A cela, nous répondrons, sans crainte, "oui", à quelque milieu qu'elle appartienne, une jeune fille qui sait l'essentiel du mariage aura, vis-à-vis des jeunes gens, une tenue plus réservée, sachant mieux le danger que pourraient représenter pour elle et pour lui des attitudes, des gestes, des propos, des familiarités qui ne paraissent que camaraderie sans conséquence et enfantillage aux jeunes filles non averties. Observez autour de vous, d'ailleurs; les jeunes personnes dont la tenue laisse à désirer sont de deux sortes: les perverses, elles sont rares heureusement, et celles qui ne savent pas ou qui savent mal, ce qui revient au même.

La jeune fille qui sait et tient son enseignement d'une âme haute qui l'a éclairée de toute la lumière divine se réserve et se garde seule, mieux que ne pourrait le faire le plus vigilant des chaperons.

De plus, croyez-vous qu'il sera temps encore de dire à votre fille que le mariage est autre chose qu'un commerce d'âme et d'esprit, et qu'un échange de tendresse et de confidences, lorsqu'elle aura donné son cœur? Et croyez-vous qu'alors la révélation de la vérité ne sera pas pour plus d'une un désastre.

Supposons un instant qu'elle n'aime que le cœur et l'esprit, l'âme de son fiancé (c'est moins rare qu'on ne pense) et qu'elle n'ait pour sa personne physique aucune attirance, peut-être même une certaine répulsion. L'amour féminin est si souvent mêlé de pitié. La connaissance de ses devoirs va bouleverser toute sa conception du mariage. La voyez-vous se retourner vers vous et vous dire, les yeux agrandis d'angoisse, alors que les fiançailles sont annoncées, que, depuis des mois souvent, elle aime d'un amour incomplet mais profond, cependant, la voyez-vous, l'entendez-vous dire: "Le mariage, c'est cela? Mais ce n'est pas ce que j'ai voulu".

Je reprends ce que dit le Père Belloward à propos des jeunes filles "et relativement au mariage dans lequel elles sont censées attendre, qu'elles sont censées attendre, en le préparant, elles ne doivent avoir sur ce point, ni ignorance essentielle, ni erreur essentielle, ni illusion essentielle.

Io Parce qu'il est normal et autant que possible requis qu'un être humain sache ce qu'il fait, et cela

d'autant plus que ce qu'il fait a plus d'importance et représente un acte aux plus vastes et plus définitives conséquences. Or, indiscutablement, le mariage est un acte grave, un des actes les plus solennels de la vie. Mieux que personne le chrétien le sait.

2o Parce que se marier s'est engager, promettre; c'est se donner en un contrat réciproque dont l'objet n'est pas une chose, mais soi-même, si bien, qu'après le mariage l'homme n'est plus à lui-même, il est à son épouse; la femme n'est plus à elle-même, elle est à son mari. Sous peine de faire une promesse qui porte à faux ou de prendre un engagement irréal ou de considérer plus tard que, s'étant trompé, on ne s'est pas effectivement engagé, il faut bien qu'on sache, quant à l'essentiel, ce qu'on promet, le sens des mots qu'on dit en s'engageant, les limites et l'étendue du don qu'on se fait mutuellement. Comment ne pas comprendre qu'en pareil cas l'ignorance, génératrice d'erreur et d'illusion mortelle, vicié tout?

3o Parce qu'en se mariant on prend une responsabilité. Combien lourde, beaucoup le savent de celles qui, ayant pris loyalement, la portent courageusement. Mais comment parler de responsabilité acceptée si on ne sait pas ce quelle est, jusqu'où elle va, à quel point la conscience s'y trouve engagée? Car c'est bien joliment de dire: "Responsabilité". Mais de quoi et en quoi? Et peut-on se croire vraiment responsable de ce que, faute de l'avoir assez compris, on n'a pu moralement vouloir?

Et l'on se demande comment de pareilles évidences peuvent être mises en question et comment il se fait qu'on ait à les démontrer. Avant de terminer ce sujet de l'instruction matrimoniale de nos filles, insistons sur la manière de parler.

Il faut que l'enseignement soit clair, élevé, sérieux, donné avec bonté et délicatesse, avec enthousiasme aussi, par quelqu'un qui connaît la vie dans le mariage, l'âme, en comprend la beauté et veut la faire aimer.

Il reste toujours, comme moyen secondaire, une lecture bien choisie, bien adaptée au milieu, à l'âge, à la mentalité de la jeune fille, et qu'une conversation complémentaire viendrait achever. Cela épargne aux vrais malheurs une mauvaise exposition et solution du problème.

En somme, le comment de cette éducation, dit le Père Belloward, tient presque tout entier à la valeur morale des éducatrices, à leur sens chrétien, à l'irréprochable noblesse d'âme qui est au fond de leur désir et de leur devoir d'instruire. Aussi, en face de certaines mamans, on se sent tranquille quant à la façon dont elles accompagnent la sainte tâche; en face de certaines autres on se dit: "Pourvu que la vie permette à leurs filles d'être instruites par d'autres que par elles!" Celles-là sont dignes de former qui sont formées. Mais celles-là portent en elles leur guide intérieur, presque infallible, qui, au fil des circonstances et selon les cas, leur apprend ce qu'il faut dire et taire, jusqu'où il faut aller et quand il faut s'arrêter.

"De tout cela se dégage cette conclusion que le silence n'est ni une méthode, ni un courage, ni l'acceptation des réelles responsabilités. Que l'éducation au mariage, par qui de droit, demeure la règle et que, mères et éducatrices, pour l'entreprendre en sécurité et la poursuivre fructueusement, se doit de mériter qu'on ait confiance en elles, puisque ce n'est guère qu'à l'abri de cette confiance que, sans risque, sans éclat, sans résultat malheureux, s'accomplira une tâche dont on est bien obligé de reconnaître qu'elle est aussi sacrée que délicate et aussi nécessaire que difficile."

Madeleine HANQUET D'ANDRIMONT
— Familla

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie au "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

NOS CHAPEAUX



Les activités féminines

Aux anciennes de l'Académie du Boulevard

Les membres du Cercle d'étude de l'Académie Ste-Anastasia et leurs amies sont priées d'être présentes à la réunion du 17 janvier prochain à 7 h. 45.

LA FED. NAT. ST-JEAN-BAPTISTE

DEBAT AU COMITE D'ACTION ECONOMIQUE

Samedi, le 15 janvier, le comité d'action économique de la Fédération nationale St-Jean-Baptiste tiendra la quatrième réunion de son cercle d'étude. Il y aura un débat présenté par Mlle Eliane Savage et Adèle Labrèche: Le corporatisme est-il un remède à la désorganisation professionnelle? Cette question sera à l'ordre du jour ne manquera pas d'intéresser vivement les dames et jeunes filles qui voudront bien s'y rendre.

Partie de cartes

Sous la présidence d'honneur de Mgr A. V. J. Plette, P.A., une partie de cartes sera donnée le 24 janvier à la salle des Chevaliers de Colomb, rue Sherbrooke est, à 2 h. 15 p.m. Les dames patronesses sont les organisatrices.

Pour les prix de table et de présence promettez de jolies surprises.

Pour informations, appelez: Pa. 2385, Ca. 8878.

Les Sainte-Anne

La récollection mensuelle prêchée par le R. P. Emile Legault, C.S.C., aura lieu dimanche le 16 janvier prochain, à 8 h. 45, à l'Académie Ste-Anastasia, 135 boulevard St-Joseph est. Cordiale et particulière invitation aux amicalités et membres des cercles d'études des Ste-Anne.

Partie de cartes

La première partie de cartes de l'année à l'occasion de l'ouverture de la Campagne de "L'Oeuvre de la Soupe" aura lieu mardi prochain le 18 janvier au Conseil La Fontaine, 480 Sherbrooke Est, organisée par Mmes J. Fournelle, J. I. Bélanger et Mlle Blandine Dionne. Elle sera sous la présidence d'honneur de Mme Edouard Montpetit et de Mme J. E. Jeannotte.

Assisteront à cette brillante organisation: Mmes Edouard Montpetit, J. E. Jeannotte, Léon Mercier-Gouin, Eugène Desmarais, Rod. Bédard, J. M. Guindon, Paul Paquette, Alph. Demers, J. N. A. Perrault, H. Chandler, I. Caisse, Paul Gouin, Arthur Labrecque, Roméo Bourbeau, Mlle F. Corbell, Mmes J. L. Royer, Lasalle Laberge, Max. Brisebois, René Pelletier, C. Roy-Gatien, L. Bienvenu, Lachance, Paul Deschêles, Lucien Denis, A. Quenel, Eugène Vinu, Simard, E. Gauthier, Hector Barsalot, J. R. Claude, H. Dubreuil, A. Duranleau, Geo. Plamondon, René Dionne, Robert Charbonneau, Louis Tassé, Antonio Demers, Wilfrid Girard, Adrien Duranleau, Aline Caron, Ménard, Ernest Forget, J. L. Laporte, Marcoux, H. Cypriot, F.-X. St-Charles, Fortin, Desrosiers, W. Baker, Alfred Girard, A. Whiting, A. Gaddo, Mlle Yvette Poirier, Mmes Jean Delage, J. H. Jassin, L. M. Dionne, Ed. Verdon, H. Beauchemin, W. Reeves, Eug. Seers, Antoine Larose, J. A. Lefebvre, DeCoriolis Pelletier, A. G. Beauvais, A. Gagné, C. A. Dugas, Edgar David, L. Favreau, M.

Pagnuelo, Jean Brisebois, A. J. Marcotte, Z. H. Ethier, Horace Gagné, I. Huysman, Omer Desmarais, J. H. Vignault, Ros. Fontaine, Eugène Courtois, W. J. Goyau, Omer Pilon, A. Duperron, J. A. Pesant, Mlle Louise Mireault, Gisèle Payette, Marie Noisieux, M. Ethier, F. Durocher et H. Longtin.

Il y aura de jolis prix de présence et des articles de valeur seront mis en tirage, entre autres un magnifique tableau. Pour renseignements appelez: HA 5076 ou HA 6369.

Souper du Réveil féminin catholique

Le Réveil Féminin Catholique sous la direction du R. P. Archange organise pour lundi le 17 janvier, à la salle de l'Eglise du Sacré-Coeur, coin Ontario et Plessis, un souper au profit de ses pauvres. Un appel cordial est fait aux amis de l'oeuvre, et aux âmes généreuses, toujours prêtes à venir en aide aux miséreux. Le prix du billet est très minime. Tout en faisant une oeuvre de charité on y mangera bien, car tout y sera bon. Le souper sera servi de 6 h. 30 à 8 h. 30 et la soirée se terminera par un Bingo. Un orchestre fera les frais de la musique. Qu'on se le dise et en foule lundi soir à la salle du Sacré-Coeur afin de prouver une fois de plus que la classe favorisée de la fortune a un cœur compatissant pour ses frères moins heureux, et sait à l'occasion donner généreusement afin de soulager la misère.

Mlle Rita Payette à la Matinée symphonique

Le comité des Concerts symphoniques de Montréal est heureux d'annoncer que M. Wilfrid Pelletier a invité Mlle Rita Payette, pianiste, à être soliste à la prochaine matinée d'initiation à la musique symphonique, samedi le 15 janvier, à la salle du Plateau.

Mlle Payette jouera le concerto en do mineur no 24, de Mozart. Mlle Rita Payette commence ses études musicales à l'âge de 11 ans avec les religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie. Elle étudie ensuite successivement avec M. Edmond Trudel, Mlle Germaine Malépart et M. Arthur Letondal. En 1932 elle entre à l'Ecole supérieure de musique, récemment fondée par Réverende Soeur Mairé Stéphanie, et y prépare son baccalauréat avec M. Alfred Laliberté, pour le piano, et M. Claude Champagne pour la composition, l'harmonie, la dictée musicale, le solfège, etc. En mai dernier Mlle Payette obtint la maîtrise pour piano, sous la direction de M. Léon Pol Morin.

Mlle Payette a pris part à plusieurs concerts de l'Ecole supérieure de musique; elle y a donné aussi des récitals très goûtés du public et de la critique.

Les billets pour la matinée sont en vente au bureau des Concerts symphoniques, hôtel Windsor, chambre 241, LA. 6037, et chez Edmond Archambault, MA. 6201.

Bons mots

— Tu sais, maman, le cousin Jules veut m'épouser!
— Nous avons gagné à la Loterie Nationale!

CONSTERNATION

— Une femme est morte pour avoir vécu trop vite.
— ...?
— A notre mariage elle avait cinq ans de moins que moi, après sa mort on découvrit qu'elle en avait cinq de plus.

L'Oeuvre de la Sainte-Face

Le 31 janvier, au profit de l'Oeuvre de la Réparation à la Sainte-Face, 4318, rue Papineau, bingo-charité, à la salle du Gesù, rue Bleury.

Cercle du Terroir

La réunion annuelle vient d'avoir lieu, sous la présidence de M. Paul Gouin.

L'Assemblée annuelle du Cercle du Terroir s'est tenue, ces jours derniers, au domicile du secrétaire, M. Jacques Thibodeau. M. Paul Gouin présidait. Nous extrayons du rapport du secrétaire les parties essentielles:

A l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'An, le cercle a pu transmettre des dons à un certain nombre de colons: 25 colis contenant des vivres, des vêtements et d'autres articles pour la maison; 60 colis de Noël pour les enfants; une caisse contenant des objets pour un club d'enfants: crayons, cartons, papier de fantaisie, modèles pour la sculpture sur bois, etc; deux douzaines de paires de chaussures.

Aux cours de l'année, le cercle a distribué 1328 pièces de vêtements, 30 livres de laine. Trois cercles de fermières ont reçu seize prix d'assistance. L'assistance aux réunions de ces cercles a été portée de 30 à 50 membres.

Le Cercle du Terroir voit à deux groupes d'enfants qui travaillent à des métiers. Il espère pouvoir, au cours de l'hiver, exposer quelques-uns des objets fabriqués par ces jeunes. Un encouragement tout particulier est accordé à la sculpture sur bois pour l'enseignement d'un art qui est offert à l'école d'agriculture de La Ferme, en Abitibi. La présidente du Cercle, Mlle Stella Semple, a visité cette école au cours de l'été dernier.

Des livres ont été envoyés à une librairie organisée dans un village par l'institutrice. Les parents de celle-ci, anciens citoyens de Ville-Emard, sont devenus colons dans le voisinage.

Un peu avant les fêtes, le Cercle a organisé la cueillette des cadeaux aux colons auprès d'une centaine de ses bienfaiteurs. Le *Canadien National* a bien voulu se charger du transport gratuit des colis et la cueillette en ville a été faite par M. J. F. Davis.

Le Cercle peut maintenant compter sur l'aide d'environ 200 personnes, dont cinquante versent régulièrement une souscription annuelle. La Ligue des Femmes Ca-

Samedi "Jour d'Ouverture" de la VENTE SEMESTRIELLE EATON de MEUBLES et ARTICLES d'AMEUBLEMENT

La Vente commence samedi avec un programme d'économies très chargé!

Intéressante ouverture d'une vente intéressante! Quatre étages — 4ième, 5ième, 6ième, 7ième — contiennent les ameublements les plus nouveaux de la saison — à des prix que seule la Vente Semestrielle Eaton peut rendre possibles.

Les 4ième, 5ième, 6ième, 7ième étages seront OUVERTS CE SOIR (VENDREDI) JUSQU'À 9 HEURES. Les commandes seront acceptées pour être livrées dès que la vente commencera (samedi).

LE RESTAURANT DU 9ième ETAGE EST OUVERT CE SOIR (VENDREDI). Dîners à .60 et .75 servis entre 5.30 et 7.30 heures. Musique spéciale.

LISEZ LES JOURNAUX — VOYEZ LES VITRINES ET L'ARCADE, POUR LES SPECIAUX DU JOUR D'OUVERTURE.

T. EATON CO LIMITED
DE MONTREAL

tholiques, deux fois l'an, fait des dons de vêtements. Deux parties de cartes, organisées par Mme A. E. Moisan et par Mlle Semple, ont donné quelque bénéfice. Le Cercle voudrait compter bientôt sur un effectif d'au moins 600 bienfaiteurs. Il se tiendrait alors pour solidement établi.

La présidente du Cercle, Mlle Stella Semple, pour maintenir le contact avec les colons de l'Abitibi, visite ceux-ci chaque année.

Adoration nocturne de Montréal

Les adorateurs nocturnes sont convoqués pour les Quarante-Heures, au Saul-à-Récollet, 847 est, boulevard Gouin, dimanche le 16 courant, à 8 h. p.m.

Offices de l'Eglise

LE DIMANCHE 16 JANVIER

Ite dim. après l'Epiphanie, Semidouble (vert). Messe: *Omnis terra*, avec Gl. et Cr.: 2e or de saint Marcel I P. M., 3e *Deus qui salutas*, 4e (m) commandée; préface de la Trinité. — Aux Vêpres du dim. mém. de saint Antoine, abbé, (I Vp.) et de saint Marcel P. M. (II Vp.).

Aux anciens d'Olier

Tous les officiers et membres de l'Amicale des anciens de l'école

La plus belle chose du monde

Par Michelle Le Normand

A mon avis, écrit le R. P. Louis Lalonde, La plus belle chose du monde est le meilleur livre qu'il y ait jusqu'ici publié: Michelle Le Normand. Et ceci ne diminue en rien le mérite des autres. Le style est devenu plus ferme, plus sûr, laisse croire à une facilité qui cache le travail et le soin apportés à l'oeuvre. Michelle Le Normand n'a nul le part que je sache écrit de pareilles pages de psychologie. Elle parle en souriant des complications psychologiques de P. Bourget. Deux ou trois de ses portraits, celui de Monique, par exemple, et de Lucette, ou encore celui de la vocation de Nicole, sans être du tout compliqués, définissent, analysent, aussi bien que Bourget l'aurait pu faire... Le livre est en vente au *Devoir*, dans toutes les bonnes librairies et chez l'auteur, 19 Butternut Terrace, Ottawa. \$1.00 franco.

LES VENTES AUGMENTENT DE 10.5% CHEZ DECHAUX



A.-F. DECHAUX, président

S.-A. CLOUTIER, gérant général

WILFRID TAYLOR, gérant Publicité et vente

Dechaux Frères, Limitée, nettoyeurs et teinturiers de haute renommée, ont eu une augmentation de 10.5% dans le volume des ventes en 1937 par rapport à 1936, et de 17.5% par rapport à 1935.

Articles pour hommes, nettoyage et teinture, 9.7%; articles pour dames, 7.5%; articles de maison, 18%; tapis et carpettes, 14%; meubles, la plus forte augmentation de toutes, 36%. La maison Dechaux a reçu plus de commandes au cours de 1937 qu'en toute autre année de son existence. Ce fait semble indiquer, de façon bien évidente que la demande est plus forte que jamais à Montréal pour un service de nettoyage et de teinture de tout premier ordre.

Feuilleton du "Devoir"

Oiseaux de Tempête

par Théo d'AMBLENY

(Suite)

— Et vous vous tenez parole.

— Je m'y efforce, du moins.

Les deux hommes s'étaient levés; Burel allait prendre congé, lorsque la porte s'ouvrit brusquement. Un bambin de sept ans entra en coup de vent et bondit vers M. Siradan qui le reçut dans ses bras et l'éleva jusqu'à son visage en l'embrassant. Le petit lui passa les bras autour du cou, lui couvrait la figure de baisers menus et répétés.

— Mon fils est revenu de la campagne hier seulement et il rattrape en caresses le temps perdu, expliqua l'usurier qui étreignait le petit

avec tendresse. Hé bien, Loulou, hé bien! nous sommes entrés sans dire bonjour au Monsieur qui est avec papa...

— Et pourquoi il est ici ce Monsieur? Tu n'es pas venu faire promener Loulou aujourd'hui. Toute la journée, je t'ai pas vu! Cinq heures, c'est mon temps pour voir papa; ce n'est pas le temps de ce monsieur!

Albert Siradan se mit à rire:

— Mon fils sait déjà ce que peu parler veut dire. Vous vous en apercevez, Burel.

— Et il fait valoir ses droits par de trop bons arguments pour que je ne lui cède pas la place.

"Faisons la paix, voulez-vous, Monsieur Loulou, je vous promets que jamais plus je ne vous prendrai votre papa.

L'enfant, un garçonnet blond, aux longues boucles tombantes, mais à l'allure décidée, glissa des bras de son père et, les deux mains dans ses poches, ses yeux bleus fixés dans ceux de Jean, il se campa fièrement devant celui-ci et le regarda un instant silencieux, exactement comme faisait son parent satisfait sans doute de ce premier examen, il tendit sa menotte et, très grave:

— Tope-là! dit-il.

Monsieur Siradan, amusé, envoya le petit chercher son chapeau et tous trois sortirent.

— Avez-vous des enfants, Burel? demanda l'usurier.

Presque aussitôt, il le regretta car la figure de son interlocuteur s'était soudain attristée.

— Hélas non! ma femme est une perfection et nous sommes heureux, mais depuis deux ans que nous sommes mariés...

— Hé! il n'y a pas de temps de perdu... Ayez bon espoir! Et puis, si vous avez une bonne femme, félicitez-vous!

Le ferronnier eut un long soupir et reprit comme se parlant à lui-même:

"Ah! l'enfant... il n'y a que cela... C'est notre raison d'être, le soleil de notre vie, la consolation dans nos peines, l'encouragement au travail... Le meilleur de nous-même vient de lui et va à lui.

"Nous prétendons le former, et c'est lui bien souvent qui nous réformé... A cause de lui il faut rester bon ou le devenir... Il faut pardonner, il faut supporter... Grâce à l'enfant ce qu'il y a de souillé en nous disparaît peu à peu pour faire place à ce qui est noble... Il est si pur, l'enfant, si plein de droiture, d'abandon, de confiance.

"Nous croyons aimer? Que sont tous les amours en face de cette pure tendresse...

Burel écoutait, peiné malgré lui car il devinait une souffrance cachée sous l'expression des paroles de son compagnon. Le petit garçon, pendant ce temps-là, se tenait entre les deux hommes, leur donnant gentiment la main. Il était sage et, comprenant que ses parents et lui étaient en cause, il se rapprochait avec af-

fection de son père, sans cesser de fixer son nouvel ami, comme pour parachever l'examen de tout à l'heure.

On se quitta bientôt.

Jean Burel fit rapidement l'ascension de ses quatre étages, et personne n'était plus heureux que lui, lorsque, devant Marie-Anne, il sortit de sa poche le supplément du billet de mille francs, fruit de son premier mois de travail à l'usine Siradan.

Aux deux jeunes gens, il semblait, en effet, qu'il y avait du soleil et du bonheur dans l'air.

— Sortons! dit Jean, il fait trop beau pour s'enfermer.

Et peu après ils marchaient doucement, côte à côte, dans la direction de la campagne.

L'atmosphère était lumineuse et caressante, enveloppant gens et choses d'un halo de poussière d'or. Avant de disparaître à l'horizon, l'astre semblait vouloir sourire tout exprès pour ces flâneurs attardés, humbles chercheurs de repos et de joie.

L'homme respirait à pleins poumons une brise légère qui venait

de s'élever; les branches des arbres s'agitaient avec un murmure et Jean le contemplait avec, dans ses yeux aussi, de la lumière.

Marie-Anne souriait à l'heure présente et à son rêve intérieur. Une joie intime la pénétrait, car elle se rendait compte que dans les tristesses puis dans les satisfactions des deux derniers mois son mari s'était rapproché d'elle.

La douceur dont elle ne se départait jamais, même dans les heures pénibles, sa possession d'elle-même, — signe indubitable de valeur et de force morale — l'harmonie qui régnait dans sa vie et, par suite, dans le modeste intérieur qu'elle avait fait à son mari, avait fini par prendre cette âme de terrien.

En lui somnolaient les âmes des ancêtres, qui avaient vécu dans le calme et la solitude de la campagne leur vie de labeur régulier; un foyer bruyant, agité, l'eût éloigné de sa femme, mais, la sentir près de lui, doucement attentive et paisiblement gaie, le reposait du travail quotidien.

Sans qu'il s'en doutât, Marie-Anne lui était peu à peu devenue indis-

pensable. C'est pourquoi, ce soir-là, il l'avait voulue pour compagne de sa promenade; sans elle il eût manqué quelque chose à la joie de ce jour.

La jeune femme le sentait bien, et se pressait un peu contre lui, pas trop pour ne pas être importune, assez pour qu'il eût du plaisir à la sentir là.

Elle était heureuse.

VII

Le don de sentir vivement n'est point le fait exclusif du jeune âge; mais à la jeunesse seule appartient la conviction d'un bonheur continu et sans ombres... Il semble qu'une fois sur le chemin de ce bonheur révé, il n'y a qu'à continuer la route pour trouver tout le long, comme à plaisir, les douceurs, les joies, les succès.

Marie-Anne Burel n'avait que vingt-deux ans, aussi, maintenant que son mari commençait à lui rendre quelque affection, croyait-elle avoir vaincu dans la lutte pour la vie; et elle s'en allait confiante.

(A Suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), editrice-proprétaire — Georges Pelletier, directeur-gérant.

DANS SAINT-HENRI

"Nous armons parce que c'est nécessaire et dans la limite de nos moyens" (M. Gardin)

"Prenez ma parole, je serai opposé à la participation du Canada à toute guerre dans laquelle nous ne serons pas intéressés"

Le télégramme de M. Bray au mois de novembre — M. Houde et les Etats-Unis — Les mémoires secrets

L'assemblée en faveur de M. Bonnier, tenue hier soir, à l'école Iberville

M. J.-A. Bonnier, candidat libéral officiel dans Saint-Henri, a tenu hier soir une assemblée à l'école d'Iberville. M. Cardin, ministre fédéral des travaux publics, a prononcé le principal discours. Il a déclaré que le gouvernement n'armait que parce que c'est nécessaire, et dans la mesure des moyens du pays. Il a aussi donné sa parole qu'il sera opposé à la participation du Canada à toute guerre dans laquelle nous ne serons pas intéressés.

Les autres orateurs ont été MM. Joseph Jean, député de Mercier, C. E. Ferland, député de Joliette-L'Assomption-Montcalm, Paul Vézina, le candidat, M. J.-A. Bonnier.

M. Jean

M. Jean a passé en revue ce que le parti libéral a fait, et il a signalé le fait qu'aucun des autres partis n'a opposé de candidat au candidat libéral. Des autres candidats, il a dit que trois se proclamaient libéraux, mais que les libéraux doivent appuyer le candidat officiel du parti M. Bonnier, qui s'engage à appuyer la politique libérale. Il a fait l'éloge de M. Paul Mercier, et a dit que notre province doit rester unie. L'histoire a montré, dit-il, que chaque fois que nous n'avons pas envoyé à Ottawa un bloc solide, notre province en a souffert.

M. Ferland

M. Ferland rend d'abord hommage à l'esprit de corps et au patriotisme de la population de Saint-Henri à cause de sa longue fidélité au parti libéral. Il félicite ensuite le gouvernement fédéral d'avoir élevé à la magistrature l'ancien député de Saint-Henri, M. Paul Mercier, pour couronner une carrière bien remplie et honorer la population de Saint-Henri. Il affirme sa confiance que le comté de Saint-Henri, qui a donné aux élections de 1935 la plus forte majorité libérale de tout le Canada, saura marcher dans cette voie le 17 janvier.

L'histoire, continue-t-il, proclame que les libéraux sont opposés à la participation des Canadiens aux guerres étrangères et qu'ils sont opposés à la conscription. Nous pouvons nous fier à la parole du premier ministre du Canada, qui a déclaré que le Canada est maître de ses destinées et que la nation canadienne est indépendante. Il n'y a pas une loi qui oblige le Canada à participer à une guerre étrangère, de l'Angleterre ou des autres pays.

M. Bonnier

Le candidat, M. J.-A. Bonnier, échoué de St-Paul, déclare qu'il a été favorisé à la convention parmi des candidats qui méritaient, autant que moi, dit-il, l'honneur de vous représenter. Cependant, j'espère que tous les libéraux s'uniront pour donner encore à St-Henri un député libéral.

Libéral, continue M. Bonnier, je l'ai toujours été depuis Laurier, pour qui j'ai donné mes premiers votes. Il a suffi que Laurier disparaisse pour que le Canada soit entraîné dans une guerre. Si vous m'élisez, je vous promets de continuer avec les mêmes principes, le même dévouement que mon prédécesseur à vous servir. Les autres candidats à la convention étaient tous capables d'être élus, mais, après trois tours de scrutin, ils se sont tous ralliés à ma candidature. J'espère que tous s'uniront, le 17 janvier, pour remporter une grande victoire libérale.

Mon adversaire est si peu logique dans ses déclarations, il change si souvent de principes, que personne ne peut le suivre dans ses allégations politiques. Ses premiers amis l'ont vite laissé. Même Bray l'a abandonné. En 1934, M. Bray disait à M. Houde, à qui l'on prêtait l'intention de se présenter dans Saint-Henri: "Je vas le déshabiller si bien qu'il va être obligé de quitter le pays pour vivre". Bray et Houde se changent souvent d'idées. M. Houde se croit le dictateur du Canada parce qu'il prétend n'avoir pas de politique avec qui que ce soit. Vous savez comme moi qu'un homme seul ne peut rien faire. Voyez les autres hommes seuls qui l'ont précédé. Ils ont été des démolisseurs plutôt que des constructeurs. Houde démissionne trop facilement devant le combat. Méfiez-vous des peureux, des "lâcheux". Moi, je me suis battu pendant des années et je n'ai jamais lâché.

M. Cardin

Au début de son discours, M. Cardin a remercié les orateurs qui l'avaient précédé, M. Paul Vézina et M. Joseph Jean, député de Mercier aux Communes. Il a aussi remercié M. l'échevin Moreau d'avoir accepté la présidence de l'assemblée.

En lisant sur vos bonnes figures le contentement qui les éclaire, a poursuivi le ministre, on se dirait déjà au soir du triomphe. Déjà, je le sens, vous avez dévoilé le petit manège de nos adversaires. Votre choix est déjà fait: vous avez vu clair dans les arguments de l'un et l'autre des candidats en présence. Après l'élévation de votre député au poste qu'il occupe aujourd'hui, nous avons eu à décider d'une élection partielle dans Saint-Henri. Il fallait un candidat. Nous l'avons choisi suivant une méthode du parti libéral, une méthode démocratique. Nous avons fait une convention. Le système de la convention n'est peut-être pas parfait, mais ont, dans le monde, les systèmes parfaits? Il

n'y a rien de parfait sur cette terre, vous le savez, et toutes les institutions humaines, si belles soient-elles, sont entachées d'imperfection. Il n'y a pas d'anges sur la terre, si l'on fait exception pour les femmes. L'expérience a démontré qu'il n'y a pas de meilleurs systèmes, pour désigner un homme qui doit représenter l'électorat dans un parlement, que le système de la convention.

Je sais que, dans Sainte-Cunégonde comme dans Saint-Henri et dans les autres paroisses de la division fédérale de Saint-Henri, il y a des dizaines d'hommes capables de remplir ce poste de député, pour vous représenter dignement. Mais il n'en fallait qu'un. Nous avons eu une convention pour essayer de rendre ensemble les ambitions légitimes; il fallait qu'un seul homme fût en mesure de les porter. Dans les circonstances où nous nous trouvons, M. Bonnier a été l'heureux choix de la convention. Cela ne veut pas nécessairement dire qu'il est le seul qu'on a pu trouver dans tout Saint-Henri. Le hasard, les circonstances ont été telles que M. Bonnier a été choisi pour être le porte-étendard du parti libéral.

La preuve que le choix de la convention a été bon, c'est que les autres candidats de la convention se sont ralliés à lui. Ces candidats se sont dit: "Bien que j'aie eu des ambitions personnelles, je me range au choix de la convention". Ce fut l'argument de M. McCaughan, du Dr Côté et de M. René Charbonneau. Après la convention, en bons libéraux, ils ont dit: "Bonnier est mon homme".

Le système des deux partis

Voilà l'état d'esprit qui les anime. Qu'on le veuille ou non, aussi longtemps qu'il y aura au Canada le régime démocratique et celui de la constitution, le meilleur système d'administration est encore celui qui se fait au moyen de deux partis politiques; de deux partis qui se partagent l'opinion publique. L'un est au pouvoir et administre la chose publique, sous la surveillance de l'autre qui est dans l'opposition.

Je défie nos adversaires de nous trouver un seul pays au monde, qui, comme le Canada — où il y a à peine quelques centaines d'années, on ne trouvait que des sauvages — ait réussi à devenir un pays aussi important. Visitez les pays où l'autocratie règne, et vous ne trouverez pas là les progrès qui ont été signalés au Canada. Si, dans l'espace de quelque 300 ans, le Canada est parti du règne de l'ignorance pour devenir une grande nation, nous le devons à notre constitution, surtout depuis 1867, et aussi, au système des partis politiques.

Comparez ce record des partis politiques avec celui des pays gouvernés par les dictateurs et où gronde sans cesse la révolution, vous verrez qu'on est bien au Canada, qu'il fait bon y vivre.

Voilà des résultats. Comparez entre les résultats obtenus ailleurs et les résultats obtenus au pays, et vous vous rendrez compte que c'est au Canada qu'on est le mieux. Oh! l'organisme n'est pas exempt de défauts. Les hommes ne sont pas parfaits, je vous le disais tantôt au sujet des conventions. Mais les résultats doivent nous rendre orgueilleux.

La cinquième roue

Et dans ces résultats, les indépendants n'ont pas d'affaires. Ils n'ont rien à voir à l'administration d'un pays. Ils sont comme la cinquième roue de la voiture. On doit être capable de s'allier avec l'un ou l'autre des partis qui administrent sans bégayer tout le monde... surtout quand on n'a pas d'oeuvres à signaler.

Nous sommes au Canada des Canadiens français, mais nous n'y sommes pas seuls; nous sommes avec des Canadiens anglais, des Canadiens irlandais, écossais. Toutes les races s'y rencontrent. Nous avons été capables de fonder nos misères, nos difficultés et tous les problèmes que ces voisinages nombreux occasionnaient, afin de nous entendre bien. Ceux qui veulent désorganiser ce système en préchant les préjugés, les guerres de race, poursuivent une ambition personnelle. Hors des partis politiques, ils sont sans drapeau. Ils poursuivent une politique personnelle et n'ont pas en vue les intérêts des Canadiens.

Ils insistent d'abord se servir, et n'ont pas souci de l'intérêt du peuple.

Je le dis encore: c'est la cinquième roue de la machine, qui empêche les quatre autres roues de circuler.

Tous ceux qui ont adopté cette politique d'indépendants, cette politique indécise et flottante, c'est parce qu'ils n'ont pas été capables de se faire adopter par les bleus ni par les rouges. Les indépendants ont toujours aimé construire leur petite cabane en plein milieu du chemin, pour y loger tout seuls, pour empêcher les autres de passer. Vous avez trop d'expérience pour vous laisser endormir par ces vendeurs de mensonges et ces colporteurs de mensonges. Ils vous ont dit que l'heure n'avait jamais été aussi grave qu'en 1937. Nous sommes bien placés, au Canada, si cela est vrai, pour faire face à la situation, parce que nous avons comme premier ministre du pays le petit-fils d'un patriote de 1837. Si l'heure est grave, comme on le

dit, ce n'est pas le temps de faire de la division; quand il y a du danger, ce n'est pas le temps de diviser l'électorat: c'est plutôt le temps de s'unir.

Ayez confiance dans le parti libéral. Vous l'avez honoré de votre confiance en tout temps, dans Saint-Henri. Le parti libéral n'a pas eu le temps de démentir de votre confiance. Il ne fait que commencer sa grande politique. Donnez-lui le temps de mettre en oeuvre tout son programme, et toute sa politique en action.

Nous allons être encore là pour jusqu'à la fin de ce terme qui a commencé en 1935. Nous sommes convaincus que vous nous honorez encore de votre confiance au jour du scrutin.

L'oeuvre du gouvernement actuel

Mais si le parti libéral n'a pas eu le temps de mettre toute sa politique en action, il a eu le temps de réaliser quelque chose, d'accomplir des oeuvres pour lesquelles, je le sais, vous êtes prêts à lui témoigner de la reconnaissance.

Nous avons pris le pays avec un déficit de \$159,000,000. Il nous manquait \$159,000,000 la première année; il ne nous en manque plus que \$77,000,000 la deuxième année; cette année, il ne nous en manque plus que \$35,000,000. Suivez cette gradation descendante du déficit.

Le ministre des finances nous annonce pour l'an prochain que nous serons à même de joindre les deux bouts; que nous pourrions balancer le budget.

Voilà encore des résultats que vous n'entendez pas dans la bouche de celui qui ne s'occupe que de comédie. Voilà de quoi réfléchir. Au cours des derniers dix mois nous avons augmenté notre commerce de \$62,000,000, par rapport à la même période l'an dernier.

Nous avons développé nos relations commerciales avec les autres pays.

Nous avons fait des traités de commerce pour assurer au pays plus de prospérité, plus d'espoir en l'avenir. Nous avons conclu des ententes réciproques avec les Etats-Unis. C'est le système de la porte largement ouverte sur le commerce étranger, avec le parti libéral.

Voilà des moyens employés en pays démocratique. Nous avons aussi établi une meilleure unité canadienne. Nous avons établi de meilleures relations entre les enfants de la patrie canadienne. Au lieu de les laisser se chicaner entre eux, nous avons essayé de fonder l'ensemble leurs difficultés. Nous avons fait passer entre elles de meilleures relations. Nous avons voulu faire disparaître les chicanes afin de faire marcher tout le monde vers la prospérité que la Providence a assignée aux destinées du Canada.

Nous avons réuni les bonnes volontés. Nous sommes avant tout des Canadiens, pas seulement des Canadiens d'une province, mais des Canadiens de tout le Canada.

Nous avons déposé dans l'âme des enfants de la patrie un sentiment d'orgueil. Nous avons semé la confiance dans l'âme des citoyens du Canada. Quel est l'homme qui viendra dire que vous n'avez pas aujourd'hui plus de confiance?

Les nuages qui barraient notre horizon national et économique, nous les avons dissipés. Et déjà, vous commencez d'apercevoir au sommet de la montagne la clarté de la prospérité.

Sans aller plus loin dans les détails, je puis affirmer que le parti libéral n'a jamais démenti de votre confiance. Chaque fois que vous avez voté pour son candidat vous avez été récompensés de l'avoir fait par une bonne et saine administration. Ce parti libéral vous a donné, ouvriers, le droit de voter en secret, sans être guettés par votre patron. N'est-ce pas, ouvriers, dont je suis par mes parents et par le métier que j'ai exercé, n'est-ce pas que si le scrutin secret est aujourd'hui possible c'est au parti libéral que vous le devez?

C'est le parti libéral qui vous a donné les premières lois ouvrières. C'est le parti libéral qui vous a donné un ministère du travail. Vous lui devez, au parti libéral, une foule de choses. C'est encore le parti libéral qui vous a donné les pensions de vieillesse. C'est lui qui a pris l'initiative de vous donner, bientôt, l'assurance-chômage.

Monnaie bilingue

Voilà ce que le parti libéral a accompli, sans vous parler de la petite bataille par laquelle vos députés canadiens-français ont réussi à vous donner la monnaie bilingue, cette phrase française que vous avez le plaisir de lire sur vos billets de banque à côté de la phrase anglaise.

Il y en a qui viennent vous dire après cela qu'ils ne sont pas contre le parti, mais qu'il y a besoin d'être envoyés à Ottawa pour surveiller.

Nous n'avons pas besoin de lui. Nous sommes capables, nous les ministres et les députés canadiens-français de faire triompher nos droits à Ottawa, et comme il convient. Je ne crains pas d'ouvrir le livre de ce que nous avons fait à Ottawa. Je ne crains pas la comparaison de ce qu'ont fait les ministres canadiens-français d'aujourd'hui avec l'oeuvre des ministres canadiens-français du passé. Il y a des détails à compléter sans doute. Mais comptez sur ceux qui ont lieu de compter sur ceux qui vous arrivent avec nous.

La preuve que nous avons fait quelque chose, c'est que nous n'avons pas d'adversaires qui discutent sérieusement, ils ont peur de se présenter franchement contre nous. Ils approuvent même tout, mais ils nous demandent de voter contre.

On vous demande de voter pour lui, parce que, dit-il: "Je vous aime, vous m'aimez; vous ne m'aimez pas toujours, mais vous m'aimez encore". Ce n'est pas de la politique cela.

Si nous avons manqué à l'élection, qu'on nous le dise, mais qu'on ne cherche pas de midi à quatorze heures ce qu'on pourrait bien nous reprocher.

Les armements

Je ne peux pas vous faire de discours sans vous parler de la guerre et des armements. Notre adversaire a déjà commencé par compter le nombre des morts et des blessés dans la prochaine guerre. Au lieu de 200,000, ce sera 250,000, mais 250,000, car il se dit: "C'est une prophétie".

C'est incontestable, il est bien renseigné. Qu'est-ce que nous faisons? Raisonnons donc en bons hommes intelligents. Nous, modernistes, nous n'avons que notre vieille défense qui existait au Canada depuis 1867 et auparavant.

Nous mettons un peu plus à la mode nos moyens de défense. Nous n'avons que de vieux canons qu'on chargeait encore par la queue. Nous avons des affûts entraînés par des chevaux; nous n'avons que des mitrailleuses pour le transport des munitions. Nous pensions que ça valait la peine d'avoir des canons qui s'appelaient aujourd'hui des canons.

Quel est l'homme qui a des responsabilités et qui a conscience de son honneur qui viendra déclarer que nous n'avons pas besoin de défense? Il s'en trouverait un seul qu'il faudrait faire signer une requête pour le faire interner.

Personne, pas un seul prêtre dans cette campagne, pas même le plus entêté de nos adversaires, n'a eu le courage et il n'en aura pas non plus, de déclarer que le Canada n'a pas besoin de défense.

Tous les pays du monde ont à se protéger aujourd'hui. Quand il s'agit de défendre son pays, celui qui se refuse à le faire n'a pas de courage. Celui qui n'a pas le courage de défendre sa maison est un sans-cœur. Personne n'a jamais nié qu'il faille nous défendre contre une attaque. Et tout le monde est d'opinion qu'il faut que nous ayons au moins un commencement de protection.

Le reste quoi? Une différence de piastres? Alons-nous bouleverser le Canada pour une question de quelques millions de piastres? Il n'est pas nécessaire de faire cela.

Question de chiffre

St-Henri n'a pas besoin de craindre de voter même sur cette question. Je le répète, c'est une question purement de montant. Il s'agit de savoir ce que nous avons les moyens de faire, voilà toute la vérité, sans mensonge, sans dissimulation, et aussi sans farces.

Chez certains esprits on entre-tient des doutes sur les armements. Je ne crains pas de discuter tout le programme de mon parti. Ah! ce n'est pas par plaisir que nous nous mettons à discuter. C'est par nécessité; c'est parce que nous sommes obligés de le faire. Car à quoi sert-il d'avoir des fusils s'ils ne se chargent encore que par la culasse? A quoi sert d'avoir des vieux canons si nous sommes exposés aux invasions, aux raids des avions des autres pays plus modernes que nous?

Le monde n'est plus ce qu'il était il y a 40 ans ou 25 ans. Les facilités de transport et de communication, le même que les grands développements scientifiques ont rapproché les pays.

Il n'y a pas un groupement de cinq hommes qui ait lieu dans quelque partie de l'Europe, sans qu'on le sache immédiatement à l'autre extrémité de ce continent. Qu'il se tienne un nègre sur le territoire de l'Afrique et le monde est aussitôt menacé d'une conflagration. Qu'on se souvienne que la Grande Guerre de 1914 a été provoquée par un incident ordinaire qui serait passé inaperçu il y a 50 ans.

Le danger

Nous sommes menacés comme tous les pays commerciaux du monde. Nous sommes menacés comme tous les pays industriels et possesseurs de ressources naturelles qu'en Europe on ne possède pas. On peut nous jalouser. Le monde s'est rapproché. Nous sommes exposés à de plus grands bouleversements qu'il y a 25 ans.

Mais on nous demande: Contre qui armons-nous? Nous n'avons pas d'ennemis, ni d'adversaires, ni d'ambition de conquérir. Nous vivons tranquillement au Canada.

Mais qui nous dit qu'un pays qui est notre ami aujourd'hui ne deviendra pas notre ennemi demain? On connaît le sort de la petite Belgique laquelle était protégée par des traités de toutes sortes. Sa neutralité était garantie par des écrits qui ont été déchirés comme de vulgaires chiffons de papier. Malgré cette protection qu'elle tenait par écrit des nations du monde, elle fut outragée; son sol est devenu un champ de combat. Elle avait pourtant l'entente de l'Allemagne. Mais si elle n'avait pas été en mesure d'arrêter l'invasion pour donner aux autres nations menacées le temps de préparer la défense, qu'est-ce qui se serait produit? Elle avait quand même un petit nouveau d'armée, qui s'est opposé à l'envahisseur. Voilà des choses faciles à comprendre. Pourquoi ne vous en parlez-vous pas? C'est que vous ne comprenez pas la faiblesse de nos adversaires. Ils aiment mieux l'isolement, le préjugé. Nous n'armons contre personne, et nous armons dans la limite de nos moyens. Non pas d'une façon excessive, exagérée, mais suffisante pour nous permettre de nous défendre et d'empêcher l'envahisseur de se présenter à notre porte. Nous n'armons pas dans un but de conquête.

La police

Est-ce avec plaisir, électeurs de Montréal-Saint-Henri, que vous comptez sur \$2,795,000 du budget municipal de la police de Montréal? Est-ce pour vous détruire et pour vous envoyer à la guerre qu'on a créé cette police? On fait cela dans le but d'offrir de la protection aux citoyens. Serait-ce intelligent si on se contentait de recruter pour la police quelques volontaires sans bâton ni pistolet, que les misérables seraient loin de craindre? Il ne faut pas attendre que le danger soit à la maison pour nous protéger. Il faut être prêt à l'avance contre toute éventualité. Celui qui attend trop pour se défendre risque d'être assassiné. Pour nous distraire un peu, j'ajoute que l'ancien maire de Montréal avait une garde du corps qui couchait presque dans son lit. Si l'il y avait pas de danger, comme il le prétend pour le Canada pourquoi ce garde du corps était-il armé d'un pistolet? Ce ne devait tout de même pas être pour le protéger contre son propre gardien, Allan Bray. Si nous attendons que les flottes ennemies fondent sur Victoria ou sur Halifax ou sur Québec pour préparer nos bastions avec nos moyens de défense; si nous attendons que les avions de bombardement étrangers survolent notre pays, sera-t-il temps?

Je n'aime pas ça plus que vous autres, des défenses. C'est une nécessité. Les vieux cultivateurs laissent autrefois leurs portes ouvertes, car tous les Canadiens vivaient en famille. Cela se passait il y a 50 ans, mais vous ne pouvez faire cela aujourd'hui. Les moyens de communication plus rapides font qu'il y a plus d'étrangers sur les routes. On se défie l'un de l'autre. Il en est de même pour les nations. Elles se protègent les unes contre les autres, comme les individus. Voilà la grosse montagne avec laquelle notre adversaire veut l'effondrer de la population. Il a bâti une montagne de peur, une montagne de nuages. La montagne va accoucher, lundi, d'une souris.

La participation aux guerres extérieures

Faites confiance au parti libéral. Prenez la parole de son chef, King, qui aime les Canadiens français, et qui a eu des difficultés dans les autres provinces à cause de ses relations amicales avec notre province. Fiez-vous à lui, j'aime mieux sa parole que la parole de M. Bray. De la guerre, il n'en est pas question, il l'a déclaré devant les représentants de l'Angleterre et des autres nations, à Genève, l'an dernier. Le Canada ne participera pas à la guerre sans le consentement du parlement canadien. Ce n'est pas un militariste. En supposant qu'il y aurait de mes collègues qui seraient en faveur d'une participation, prenez ma parole, je serais opposé à la participation du Canada à toute guerre dans laquelle nous ne serions pas intéressés.

Le fait d'avoir des armes chez vous ne vous oblige pas à vous battre. Des armes, ce sont des choses mortes auxquelles on ne touche que si l'épée d'esprit des hommes politiques veut bien mener à la guerre. Je vous le déclare en citoyen animé du désir de voir à la protection de la terre du Canada, sur laquelle il est fier d'être né: les armements canadiens ne sont que pour la défense du pays. Savez-vous que tout ce que nous dépensons en armements ne constitue que 7 pour cent du budget total du Canada? Vous en dépensez 8 pour cent pour la police à Montréal, pour les mêmes fins de protection. En 1914, ce ne sont pas les armements du Canada qui ont décidé de la participation, c'est l'état d'esprit des hommes qui dirigeaient alors. Le fait d'avoir des armes ou de n'en pas avoir n'empêchera pas le fleau de la guerre. La guerre est un des maux les plus terribles de l'humanité. Il faut tâcher de se prémunir contre ses dangers. Il faut au gouvernement d'un pays des hommes éclairés qui n'ont pas peur des réalités.

M. Henri Bourassa, qui a toujours été opposé à la guerre et à la participation du Canada aux guerres étrangères, n'a jamais dit qu'il était opposé à l'organisation de la défense du Canada. Il n'a jamais dit que le Canada ne devrait pas pourvoir à sa propre défense. Au contraire, il a reconnu qu'il est nécessaire pour un pays d'avoir une défense convenable.

Nous n'avons pas d'ennemis, c'est vrai, mais nous pouvons en avoir. Et demain même. Il se produit dans la vie des incidents, des choses extraordinaires. Amis aujourd'hui, on devient ennemis demain. Dans le camp de nos adversaires, vous avez la plus belle illustration de cela. Ils ne se sont pas toujours traités en amis tous les quatre. Ils ne se sont pas toujours fait des compliments.

Ils se sont accusés les uns les autres d'être des vendeurs. Ils se sont séparés, ils se sont injuriés. Aujourd'hui, ils sont réunis autour de la table de l'opportunisme, déguisant le gâteau de l'opportunisme, dans la même assiette, avec la même fourchette, et s'essuyant avec la même serviette.

Le télégramme de M. Bray

M. Cardin fait l'éloge de M. McCaughan, et dit que si M. McCaughan avait été choisi à la convention, M. Bray l'aurait appuyé. Il dit ensuite un télégramme qu'il a reçu de M. Bray le 24 novembre 1937, dans lequel l'échevin de Saint-Henri disait: "Nomination de M. Paul Mercier bien vue dans le comté. Je suis à la disposition du parti pour supporter le candidat que vous choisirez pour la convention et l'élection. Je suis sous vos ordres. Victoire assurée."

On peut dire, poursuit l'orateur, que la parole et les écrits de ce monsieur, ça doit s'interpréter comme les rêves, à l'envers. On a dit que je l'ai sollicité, c'est faux. Je suis prêt à mettre l'élection de M. Bonnier en cause, on est capable d'établir que je l'ai sollicité. Cela est venu sans que je l'aie demandé; je ne l'attendais pas, et quand je l'ai lu je ne le croyais pas.

Documents secrets

N'allez pas commettre, électeurs, l'énorme faute de suivre la procession. Mais il y a des surprises. Des documents secrets existent, paraît-il, qui engagent le Canada à en-

voyer cinq ou six divisions pour aider l'empire.

N'écoutez pas ces balivernes. L'ancien maire de Montréal dénonce la présence d'experts au ministère de la Défense nationale, mais il oublie qu'il a déjà eu recours au service d'un M. Lancaster au sujet de certains travaux à être exécutés à Montréal.

Il vaut mieux avoir des experts de l'Angleterre pour nous renseigner et nous empêcher de faire des bêtises et des dépenses d'expérimentation. Mais nous laisser conduire par l'autre côté, il ne faut pas y songer, surtout après ce que le premier ministre du Canada a déclaré que le Canada déciderait lui-même de ses organisations militaires. L'adversaire du parti libéral dans la présente lutte dit maintenant que ce n'est peut-être pas un engagement, mais un mémoire. Ce n'est pas un mémoire, mais des centaines de mémoires qu'il y a à Ottawa sur l'organisation militaire, et ces mémoires se sont emparés de tous les gouvernements. Dire que des mémoires cela même dans la guerre, c'est idiot; on aurait alors la guerre trois fois par an, soumis au gouvernement pour suggérer des modifications dans l'organisation. Dire le contraire, c'est s'amuser avec le "Teddy Bears" qu'on a accroché dans l'arbre de Noël; c'est du pur enfantillage.

Notre adversaire veut qu'on le sorte le mémoire! Est-ce que lui sortiraient tous ses petits papiers de ses tiroirs? Il n'y a pas un pays qui sortiraient les documents sur lesquels repose sa défense et pas un homme public ne peut le faire. Si un homme d'Etat dévoilait les documents sur lesquels s'appuie l'organisation de sa défense, il serait un traître et mériterait d'être fusillé. Est-ce qu'on dévoile ses moyens de défense en public? Quant à nos engagements, il peut les voir au Parlement. Les mémoires n'ont pas d'importance, si les chefs d'Etat ne sont pas prêts à s'en servir. C'est une fausseté que de prétendre le contraire. Je n'ai pas peur que la population de Saint-Henri se laisse tromper par les prétendus macabres de M. Houde au sujet des cinq ou six divisions expéditionnaires.

M. Houde va compter les morts. Il y aura, à son dire, 70,000 morts dans la prochaine guerre, pas 71,000, mais 70,000. Il a calculé cela avec son expérience, sa science et l'aide de son ange gardien.

M. Houde me pose une question. Je suis bien aise qu'il me pose cette question parce qu'elle me permettra de définir ma position. Qu'est-ce que fera Cardin, dit-il, si une guerre éclate entre l'Angleterre et l'Italie, qui est un pays de race latine comme la race canadienne-française? Le sang est plus épais que l'eau. Moi je suis de race latine et je serais plutôt porté à me battre pour un pays de race latine.

Qu'est-ce que cela veut dire? Cela n'a pas de sens.

Ce que ferait M. Cardin

Eh bien! M. Cardin, dans une guerre qui n'intéresserait pas le Canada, dirait à la population du Canada: Canadiens, restez chez vous!

Je ne m'occuperai pas de savoir si je suis de descendance latine. Je suis citoyen du Canada, du Canada qui veut avoir la paix, et le Canada n'a pas d'affaires à se déranter pour défendre un territoire étranger s'il n'y est pas intéressé. La question de M. Houde me fait plaisir. Elle me permet d'éclaircir ma situation. Et mon attitude est celle du gouvernement et de mes collègues canadiens-français dans le gouvernement. Le Canada n'a pas d'affaires à se déranter pour des choses qui ne le regardent pas.

Le Canada est notre patrie et je suis prêt à défendre l'invasion de son territoire. Si un pays de race latine cherchait à la suite d'un conflit à mettre le pied sur le Canada je dirais:

Debout mes frères pour défendre la patrie. Je n'agris pas en couillon, en peureux, je ne me sauverais pas. Si on a l'orgueil de sa race, si on aime sa patrie, si on aime le sol de son pays, la terre du Canada arrachée à la barbarie par les héros venus de France, on serait aussi grand que les aïeux! Voilà ma politique. Ceux qui ont une autre politique sont des couillons, des lâches qui ne méritent pas la liberté. Voilà la situation. Je n'ai pas peur des responsabilités et je sais que vous ne vous laissez pas jouer par l'adversaire.

M. Houde et les Etats-Unis

Le journal "L'Illustration" publie ce matin l'attitude ou le programme de M. Houde. Enfin, on a pu trouver un article du programme de l'adversaire de M. Bonnier! On ne pouvait pas en trouver avant parce qu'il approuve la politique libérale.

Sa politique à lui: c'est une alliance militaire offensive et défensive avec les Etats-Unis. Il n'y a pas de main-morte. Il dirait aux Etats-Unis: "Prenez notre territoire, prenez le Canada et organisez notre défense." En voilà une belle politique! Nous autres, nous sommes opposés à la guerre, mais notre adversaire veut donner le Canada aux Etats-Unis pour champ de bataille entre les Etats-Unis et le Japon. Il veut lier le Canada à toutes les guerres des Etats-Unis. Il ne veut pas nous lier avec l'Angleterre, bien que nous soyons un pays de l'Empire britannique, mais avec les Etats-Unis dans toutes les guerres qu'ils peuvent entreprendre.

Voilà l'illogisme de sa position.

Et vous pouvez l'écouter? C'est vrai c'est un homme drôle mais aussi un drôle d'homme.

Quelle conclusion faut-il tirer de tout cela? L'adversaire de M. Bonnier demande plus que le parti libéral à la population de Saint-Henri pour contribuer à la défense du Canada: il veut attacher le Canada aux Etats-Unis. Tout ce que nous voulons demandons, c'est d'approuver les dépenses que nous voulons faire pour protéger la neutralité du Canada au cas d'un conflit entre les Etats-Unis et le Japon et, à cette fin, nous voulons nous armer afin d'empêcher l'envahissement de notre territoire. Voilà la différence. Notre adversaire demande cent fois plus que nous en sacrifice et en militarisme. Je voudrais bien parler plus énergiquement contre ses faussetés, mais je ne trouve pas de mots pour marquer la stupidité d'un argument comme celui-là.

M. Houde ne veut pas de relations avec l'Angleterre. Il dit cela parce que cela fait plaisir à des gens qui veulent la séparation du Canada. C'est populaire dans certains milieux. Il dit en d'autres termes: "Nous sommes opposés à la protection du Canada et de sa population, mais jetons-nous comme des imbéciles dans les guerres que peuvent entreprendre les Etats-Unis." Il n'y a pas de mots pour stigmatiser un tel illogisme.

Voilà ce que peuvent devenir des gens qui ont flotté dans toutes les eaux. Voilà ce que peut devenir un homme qui a chanté toutes les chansons, qui a joué tous les violons et qui a dansé sur toutes les cordes. C'est le geste de quelques désespérés qui après le premier plongeon, remontent à la surface pour glouglouter avant de redescendre. C'est là la seule explication à tant d'illogisme. C'est le bel exemple d'illogisme, de folie, de bêtise. Je ne trouve pas de mots pour qualifier cet état d'esprit. Cassez-vous pas la tête, les jeunes instruits, pour trouver un mot, le dictionnaire n'en contient pas.

Avant de terminer, je veux demander aux conservateurs, qui n'ont pas de candidat dans la présente lutte, d'appuyer le parti libéral et de nous aider à nous débarrasser des opportunistes et à finir la comédie qui dure depuis trop longtemps.

Des choses doivent être faites dans Saint-Henri. Je ne vous fais pas de promesses. Mais il y a un état de choses qui dure depuis trop longtemps; il y a des travaux à exécuter dans Saint-Henri. Je ne vous fais pas de promesses, mais je tiens à vous affirmer que vous pouvez compter sur ma meilleure volonté, sur mes meilleures dispositions, sur l'influence que je peux posséder et sur mon entier dévouement pour vous aider. Il faut, il faut trouver le moyen, même si Bonnier ne vous aide pas, moi, je vous aiderai à trouver le moyen, avec l'autorité et l'influence que je puis avoir, de faire disparaître les passages à niveau qui causent tant d'ennuis aux citoyens de Saint-Henri.

Cette soirée me reconforte et je pars ce soir avec la conviction la plus profonde que les électeurs de Saint-Henri ne se laisseront pas tromper et qu'ils donneront encore leur confiance au parti libéral. J'ai aussi confiance qu'ils travailleront en faveur de la cause libérale.

Le mât d'ancre de Saint-Hubert démoli à la dynamite

Devenu un danger pour les avions, le tour de 20

Les élections municipales

Dans la région de Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 14 (D.N.C.). — Il y a eu aujourd'hui de l'animation dans les municipalités de toute la région, à l'occasion de la mise en nomination en vue des élections qui auront lieu le 17 janvier. Nombre de conseillers ont été élus ou réélus ce jour par acclamation, mais il y aura lutte dans plusieurs villages et paroisses.

On trouvera ci-après le résultat de la mise en nomination, dans les diverses municipalités du comté de Saint-Hyacinthe:

A. S. Denis-sur-Richelieu, village: MM. Gélase Dauphinais, Napoléon Huard et Omer Auclair, réélus conseillers.

S. Denis-sur-Richelieu, paroisse: MM. Elphège Rémi, Wilfrid Richer et Aimé Desrosiers, élus conseillers, en remplacement de MM. Josaphat Charron, Josaphat Paré et J.-Oscar Chappellaine.

S. Charles-sur-Richelieu, village: MM. Georges Messier et A. Geoffroy, réélus conseillers; M. Noël Laflamme, élu conseiller en remplacement de M. Charles Cordeau. Dans la municipalité de la paroisse, les élections n'auront lieu qu'en juillet.

Sainte-Madeleine, village: M. Magloire Fontaine, réélu; MM. Raymond Bourgeois et Honoré Borduas, élus en remplacement de MM. Ovide Bousquet et David Houle.

Sainte-Madeleine, paroisse: MM. Ovide Roy et Ovide Sénéchal, réélus; M. Alphonse Lalonde, élu en remplacement de M. Charles Messier.

S. Damase: MM. Wilfrid Guilmain, Alcide Marier et Omer Messier, élus en remplacement de MM. Armand Lussier, Albert Têtu et Arthur Blanchette.

Notre-Dame-de-S.-Hyacinthe: MM. Honoré Phaneuf, Louis-Paul Girard et David Lemieux, élus en remplacement de M. Joseph Beauregard, Omer Filibotte et Henri Sicotte.

La Présentation: M. Augustin Yvon, réélu. Il y aura lutte entre MM. J. Archambault et Félix Cournoyer, pour le siège de M. Jean-Baptiste Berthiaume, sortant de charge.

S. Thomas d'Aquin: MM. Eugène de la Rivière, René Paulhus et Emery Morin, réélus.

S. Hyacinthe-le-Confesseur: MM. Joseph Bourque, Lionel Lussier et François Racine, réélus.

S. Jude: MM. Paul Labossière, Wellie Benoit et Edouard Brouillard, élus en remplacement de MM. Pierre Graveline, Jean-Baptiste Grégoire et Donat Saint-Jean.

S. Barnabé-Sud: MM. Albert Gadois, Albert Rodier et Emile Côté, élus en remplacement de MM. Alexis Saint-Onge, Armand Girouard et Uldéric Lamoureux.

S. Bernard: MM. Adélard Janson, Elzéar Dupré et Armand Daulton, en remplacement de MM. Ephrem Morin, Téléphore Bousquet et Rosaire Larivière.

Dans le comté de Bagot, les résultats sont les suivants:

S. Ephrem d'Upton, village: M. Joseph Blais, réélu; M. Edmond Picard, élu en remplacement de M. Léon Rainville. Il y aura lutte entre M. Marc McDuff, sortant de charge, et M. Rodolphe Gauthier.

S. Ephrem d'Upton, paroisse: M. François Bienvenue, réélu; MM. Moïse Ledoux et Edmond Robert, élus en remplacement de MM. Anselme Martin et Ernest Ledoux.

S. Liboire, village: il y aura lutte entre MM. Adélard Fontaine et Lévis Saint-Germain; entre Wilfrid Paré et Ernest Lambert; entre Ernest Dufresne et Adolphe Lussier.

S. Liboire, paroisse: MM. Gaston Petit, Ernest Laliberté et Pierre-Paul Brunelle, élus en remplacement de MM. Rodolphe Dion, Léonide Rivard et Napoléon Croteau.

Sainte-Rosalie: MM. Aimé Langeher, Aimé Pelletier et Philias Cardette, réélus.

S. Dominique, village: MM. Emile Albert Deslandes, réélus; M. Uldéric Deslandes, élu en remplacement de M. Hormidas Chagnon.

S. Dominique, paroisse: MM. Aurélien Chicoine et Hermas Lussier, réélus; M. Armand Tétrault, élu en remplacement de M. Ambroise Côté.

S. Simon: il y aura lutte entre MM. Ernest Lavigne et Arthur Lavigne, (Elzéar Tremblay et Amédée Grisé, Henri Pelletier et Oswald Paradis.

Saint-Pie, village: MM. Jérémie Saint-Pierre, Wilfrid Morin et Ferdinand Dérang, réélus.

S. Pie, paroisse: il y aura lutte pour trois sièges entre MM. Emile Perrault, Rosario Dufresne, Armand Girouard, Donat Jodoin et Edmond Porlier. Les trois premiers sortent de charge et les deux autres sont de nouveaux candidats.

S. Nazaire d'Acton: MM. Ephrem Brunelle et T. Fafard, réélus; M. Jean-Baptiste Benoit, élu en remplacement de M. Donat Houle.

S. Hugues, paroisse: M. Emile Lemieux, réélu; MM. Philias Larivière et Philippe Picard, élus en remplacement de MM. Alphonse Laramée et Zéphir Morin.

S. Hugues, village: MM. Victor Bougeault, Donat Boisclair et Armand Brunel, réélus.

Sainte-Hélène, village: MM. Philias Lapierre, Arthur Lussier et J.-A. Sylvestre, réélus.

Sainte-Hélène, paroisse: MM. Doris Forget, Alphonse Lapierre et Raoul Poitras, élus en remplacement de MM. Eugène Paré, Elphège Lapierre et Rodolphe Gauthier.

S. Théodore d'Acton: MM. Pierre Larivière, Pierre Gauthier et Gérard Millette, élus en remplacement de MM. Adélard Paré, Louis Nolin et Wilfrid Chartier.

Sainte-Christine: MM. Victor Lamarche et William Desmarais, réélus; M. Dalma Nadeau, élu en remplacement de M. Wellie Dunn.

Voici quelques autres résultats d'élections municipales:

S. Antoine de Padoue: Jean-Pas-

cal Archambault, Alphonse Giard, Joseph Lajeunesse, réélus par acclamation.

S. Antoine-sur-Richelieu: MM. Joseph Malo, J.-A. Marchessault, J.-B. Phaneuf, réélus par acclamation.

Val-David: MM. Henri Ménard, Hormidas Mariner et Hormidas Paquin, cultivateurs, réélus conseillers municipaux par acclamation.

S. Stanislas-de-Kostka: élus par acclamation: arrondissement no 1, M. Adélard Daoust, en remplacement de M. A. Vaudrin; arrondissement no 2, M. Donat Legault pour un second terme; arrondissement no 5, M. Armand Viau.

Région de Québec

Québec, 14. — Voici quelques résultats des élections municipales dans la région de Québec:

St-Joseph

M. Louis Jacques a été élu conseiller au siège no 4 en remplacement de M. Albert Grondin, sortant de charge.

M. Thomas Maheux (à Baptiste) a été élu conseiller en remplacement de M. J. Thomas Maheux (à Vidal), au siège no 5.

M. Eugène Poulin a été élu conseiller au siège no 6, en remplacement de M. Wilfrid Roy.

St-Georges-Est

M. Eddy Poulin, marchand, a été réélu au siège no 1 pour un nouveau terme.

M. Gédéon Barioult, agent de la National Breweries, a été réélu au siège no 2.

M. Ephrem Poulin, bijoutier, a été élu au siège no 3 en remplacement de M. Louis Drouin.

St-Odilon

MM. Valère Cloutier et Hercule Bellavance ont été réélus pour un nouveau terme, tandis que M. Alphonse Côté a été élu en remplacement de M. Joseph Côté.

Beauce-Jonction (village)

M. Valérie Grégoire remplace M. Omer Latulippe au siège no 2.

M. Hervé Cloutier remplace M. Charles Turmel au siège no 4.

M. Elphège Gagnon a été réélu pour un nouveau terme.

Beauce-Jonction (paroisse)

M. Adélard Labbé a été élu en remplacement de M. Joseph Cliche, tandis que M. J. Thomas Poulin et Arthur Nadeau ont été réélus pour un nouveau terme.

St-Frédéric

M. Liguori Poulin, Gilles Cloutier et Tréfiel Perreault ont été élus par acclamation.

St-Marie (paroisse)

M. Adélard Gagnon remplace M. René Crête au siège no 1.

M. Napoléon Saint-Hilaire remplace M. Arthur Gagnon au siège no 4.

M. Napoléon Perreault remplace M. Philippe Grondin au siège no 5.

St-Jules

M. Alfred Maheux a été réélu pour un autre terme au siège no 1.

M. Wilfrid Paré remplace M. Omer Poulin au siège no 2.

M. Adélard Giguère remplace M. Irénée Roy au siège no 3.

Frampton

M. Anselme Audet, du 17e rang, a été élu au siège no 1 tandis que M. Louis Moore et Tom Gordon ont été respectivement réélus aux sièges nos 2 et 3.

St-Malachie

MM. Lorenzo Patoiné, John Burne et Harry Henderson ont été élus conseillers aux sièges nos 1, 2 et 3.

St-Victor (paroisse)

M. François Bernard, cultivateur, remplace M. Napoléon Bernard au siège no 1.

M. Emile Paré, cultivateur, remplace M. Charles Poulin au siège no 2.

M. Odilon Rodrigue, cultivateur, remplace M. Philippe Trépanier au siège no 4.

St-Victor (village)

M. Louis Bolduc remplace M. Alfred Fecteau au siège no 1.

M. Séraphin Rodrigue remplace M. Jos. Bertrand au siège no 2.

M. Mathias Létourneau a été réélu pour un nouveau terme au siège no 3.

St-Prospère

M. Guy-Albert Desrochers remplace M. Jos. Drouin.

M. Arthur Morin remplace M. Albert Pigeon.

M. Jos. Laflamme remplace M. Joseph Larochelle.

Notre-Dame des Pins

MM. Omer Pomerleau, Jos. Gilbert et Mathias Gilbert ont été élus par acclamation.

St-Benoit

MM. Joseph Dubé et Siméon Lachance ont été élus en remplacement de MM. Alfred Grégoire et Emile Carrier.

Il y aura lutte au siège no 6 entre MM. Joseph Pelchat et Léonidas Gilbert pour succéder à M. Honoré Champagne.

St-Benoit

MM. Eugène Brochu, cultivateur, Hormidas Boucher, cultivateur, et Odilon Rancourt, forgeron, ont été élus par acclamation.

Leeds (village)

MM. Adélard Poulin, cultivateur, et Narcisse Gagné, forgeron, ont été élus en remplacement de MM. Jos. Pomerleau, tandis que M. Johnson Hutchison a été réélu par acclamation.

St-Martin

MM. Jean Veilleux, Eugène Morin et Pierre Roy ont été élus par acclamation.

East-Broughton (paroisse)

MM. Auguste Gosselin et Lactance Faucher ont été réélus par acclamation.

Il y aura lutte entre MM. Joseph Gosselin et Pit Cloutier pour remplacer M. Arthur Thivierge.

East-Broughton (village)

M. Jean-Louis Nadeau, ferblantier, a été élu pour un autre terme tandis que MM. Napoléon Thivierge et Donat Vachon ont été élus en remplacement de MM. Vital Bédard et Jos. Labrecque.

St-Elzéar

MM. Antonio LeHoux, Dorvigny Landry et Emile L'Heureux ont été élus pour remplacer MM. Alcide Nadeau, Richard Noll et Jos. Gagné.

Lambton (village)

M. Henri-Louis Roy a été réélu pour un autre terme.

MM. Antoine Marcoux et Etienne Boulanger succèdent à MM. Ronald Roy et Edgar Lemieux.

Lambton (paroisse)

Il y aura lutte entre MM. Aimé Fortier, sortant de charge, et M. Antoine Roy.

MM. Athanase Baillargeon et Gédéon Mathieu se feront également la lutte pour occuper le siège laissé vacant par M. Henri Baillargeon.

M. Antonio Roy a été élu pour succéder à M. Albert Lapointe.

St-Pierre (Leeds)

MM. Valère Boulet, Thomas Gagné et Louis Huppé, ont été élus, pour remplacer MM. Davila Gagné, Omer Boulanger et Napoléon Nadeau.

St-Charles

MM. Maxime Routhier, Alfred Ruel et Arthur Thérien ont été réélus par acclamation.

M. Charles Frenette est le maire de la municipalité.

A Silley

MM. J.-A. Dallaire (siège no 1); C.-E. Desrosiers (No 4) et Alp. Gignac (No 6), conseillers sortant de charge.

St-Jean, I. O.

Saint-Jean, Ile d'Orléans. — Il y aura lutte pour les trois sièges vacants. M. Lactance Lachance, pilote, aura comme adversaire M. Joseph Létourneau, marchand, pour le siège du village. M. Arsène Picard fera aussi la lutte à M. Henri Thivierge, tandis que M. Gérard Blouin, fils de Jean, conseiller sortant de charge qui se présente de nouveau, a comme adversaire M. Gérard Blouin, fils de Philippe.

On sait que le maire actuel est M. Almanzor Blouin et les deux conseillers en fonction sont MM. Ernest Blouin et Daniel Gaulin.

A Senneterre

Elus par acclamation conseillers pour la municipalité de la partie ouest du canton Senneterre, Alphonse Lallier, industriel, Wilfrid Michaud, restaurateur, Wilfrid Thibault, mécanicien. Pour la municipalité de la partie est du canton Senneterre, Louis Brousseau, colon, Zéphir Lassonde, colon, Oscar Major, cultivateur.

A Ste-Foy

M. J.-B. Boivin, Eugène Falardeau et Cyrille Robitaille ont été réélus par acclamation pour un nouveau terme comme conseillers.

Le maire de Sainte-Foy est M. Omer Gignas.

St-Augustin

MM. Eugène Couture, Joseph Rochon et Sylvio Côté, anciens conseillers, ont tous été réélus par acclamation.

A St-Ambroise

M. Joseph-H. Boutet est réélu par acclamation au siège no 1.

M. Achille Vézina a été élu par acclamation en remplacement de M. Joseph L'Heureux au siège no 2.

M. John-L. Corrigan est réélu par acclamation au siège no 3.

Charlesbourg-Est

MM. Joseph Bédard, Eugène Daigle et Arthur Pageau, anciens conseillers, ont été élus par acclamation.

St-Joseph, Beauce

M. Louis Jacques a été élu conseiller du siège no 4, en remplacement de M. Albert Grondin, sortant de charge.

M. Jean-Thomas Maheux (à Baptiste), remplace M. Jean-Thomas Maheux (à Vital), au siège no 5.

M. Eugène Tossin remplace M. Louis-Philippe Roy au siège no 6.

St-Laurent, I. O.

M. Gérard Planie est élu par acclamation. Les deux autres conseillers, MM. Ph. Gosselin et P.-E. Gaulin, sortant de charge sont réélus par acclamation.

Ancienne-Lorette

MM. J.-A. Hamel, Léon Boiteau et Napoléon Robitaille, anciens conseillers ont été réélus par acclamation. Le conseil est composé de M. Aimé Pageot, maire, de MM. J.-A. Hamel, Léon Boiteau, Napoléon Robitaille, Elzéar Léry, Octave Paquet et Arthur Martel.

St-Pierre, I. O.

M. Stanislas Gagnon est réélu par acclamation. MM. Alexandre Paradis et Adélard Rousseau sont élus par acclamation.

St-Romuald

M. Charles Samson, secrétaire, à l'expiration du temps prévu pour la mise en nomination, a déclaré élus les personnes suivantes: quartier no 2, Edouard Hethrington; quartier no 3, M. Arthur Tremblay; quartier no 4, M. William-John Berge. Les nouveaux échevins sont élus pour un terme de deux ans.

St-Antoine-de-Tilly

Trois nouveaux conseillers ont été élus par acclamation, pour la paroisse de Saint-Antoine-de-Tilly. Ce sont MM. Roger Roger, Georges Dubois et Martin Bédard. Ils remplacent MM. Herménégilde Dubuc, Alois Lambert et Delphis Sauvé.

Cap-Rouge

M. Azellus Bacon est élu par acclamation. MM. Onésime Gagnon et Jean-Paul Fradette ont accepté de se présenter pour un nouveau terme. Ils auront comme adversaires MM. René Gaboury et Auguste Bourbeau.

Appel à Beauport

La mise en nomination des candidats aux sièges des conseillers dans les municipalités rurales de Beauport-Est, Beauport-Paroisse et Beauport-Ouest a eu lieu hier matin et dans chacune de ces municipalités les candidats furent élus par acclamation. Voici les noms des nouveaux conseillers:

Beauport-Est, siège no 1: M. Joseph Simard (réélu); siège no 2: M. Robert Jolly (nouveau conseiller); siège no 6: M. Napoléon Hébert (réélu).

Beauport-Paroisse: siège no 6: Wilfrid Guillot; siège no 4: Alfred Thomassin; siège no 3: Jos. Verrel, (tous réélus par acclamation).

Beauport-Ouest: siège no 4: Joseph Dubois; siège no 2: David Drouin; siège no 5: Joseph Guillot. Lundi prochain aura lieu la mise en nomination des candidats pour la ville de Beauport.

St-Gérard Majella

Au siège no 1, M. Jules Daigle remplace M. Adélard Savard.

Au siège no 5, M. Arthur Langlais, ancien conseiller, est réélu.

Au siège no 6, laissé vacant par la résignation de M. Léon Beaumont, M. Jos. Bédard est élu.

St-Famille, I. O.

Les trois échevins sortant de charge, MM. Eudore Pichette, Joseph Faucher et Joseph Giguère, se représentent. Ils auront comme adversaires MM. Ovide Marquis, Rosario Marcotte et André Morency.

St-Anastasia

MM. Octave Rousseau, Alcide Baker et Napoléon Filiot ont été élus par acclamation conseillers de St-Anastasia, comté de Mégantic. Le maire est M. Yvon Lepage.

MAN PROOF — Une histoire triangulaire de plus. Interprètes: Myrna Loy, Franchot Tone, Rosalind Russell, Walter Pidgeon. 1200, 1230, 1245, 1250, 1255, 1260, 1265, 1270, 1275, 1280, 1285, 1290, 1295, 1300, 1305, 1310, 1315, 1320, 1325, 1330, 1335, 1340, 1345, 1350, 1355, 1360, 1365, 1370, 1375, 1380, 1385, 1390, 1395, 1400, 1405, 1410, 1415, 1420, 1425, 1430, 1435, 1440, 1445, 1450, 1455, 1460, 1465, 1470, 1475, 1480, 1485, 1490, 1495, 1500, 1505, 1510, 1515, 1520, 1525, 1530, 1535, 1540, 1545, 1550, 1555, 1560, 1565, 1570, 1575, 1580, 1585, 1590, 1595, 1600, 1605, 1610, 1615, 1620, 1625, 1630, 1635, 1640, 1645, 1650, 1655, 1660, 1665, 1670, 1675, 1680, 1685, 1690, 1695, 1700, 1705, 1710, 1715, 1720, 1725, 1730, 1735, 1740, 1745, 1750, 1755, 1760, 1765, 1770, 1775, 1780, 1785, 1790, 1795, 1800, 1805, 1810, 1815, 1820, 1825, 1830, 1835, 1840, 1845, 1850, 1855, 1860, 1865, 1870, 1875, 1880, 1885, 1890, 1895, 1900, 1905, 1910, 1915, 1920, 1925, 1930, 1935, 1940, 1945, 1950, 1955, 1960, 1965, 1970, 1975, 1980, 1985, 1990, 1995, 2000, 2005, 2010, 2015, 2020, 2025, 2030, 2035, 2040, 2045, 2050, 2055, 2060, 2065, 2070, 2075, 2080, 2085, 2090, 2095, 2100, 2105, 2110, 2115, 2120, 2125, 2130, 2135, 2140, 2145, 2150, 2155, 2160, 2165, 2170, 2175, 2180, 2185, 2190, 2195, 2200, 2205, 2210, 2215, 2220, 2225, 2230, 2235, 2240, 2245, 2250, 2255, 2260, 2265, 2270, 2275, 2280, 2285, 2290, 2295, 2300, 2305, 2310, 2315, 2320, 2325, 2330, 2335, 2340, 2345, 2350, 2355, 2360, 2365, 2370, 2375, 2380, 2385, 2390, 2395, 2400, 2405, 2410, 2415, 2420, 2425, 2430, 2435, 2440, 2445, 2450, 2455, 2460, 2465, 2470, 2475, 2480, 2485, 2490, 2495, 2500, 2505, 2510, 2515, 2520, 2525, 2530, 2535, 2540, 2545, 2550, 2555, 2560, 2565, 2570, 2575, 2580, 2585, 2590, 2595, 2600, 2605, 2610, 2615, 2620, 2625, 2630, 2635, 2640, 2645, 2650, 2655, 2660, 2665, 2670, 2675, 2680, 2685, 2690, 2695, 2700, 2705, 2710, 2715, 2720, 2725, 2730, 2735, 2740, 2745, 2750, 2755, 2760, 2765,

LA VIE SPORTIVE

Canadien et Chicago font partie nulle

Les clubs Chicago et Canadien ont fourni une intéressante exhibition de notre sport national canadien et les quatre mille personnes présentes au Forum ont goûté la tenue de ces deux clubs qui se faisaient la partie dans la série régulière de la Ligue Nationale.

Les Habitants de Cecil Hart sont venus près d'être vaincus pour la première fois cette saison par les hommes de Bill Stewart car au commencement de la période supplémentaire les visiteurs enregistrèrent un point par l'entremise de Dahlstrom, avec le concours de Seibert et de Voss, mais le vétéran Pete Lépine devait sauver la situation en égalant quatre minutes plus tard, pour permettre au Bleu Blanc Rouge d'annuler avec le Chicago par un résultat final de 2 à 2.

Grâce à ce résultat, le Canadien a pu mettre un point à son crédit et se remettre sur un pied d'égalité avec les Américains de New-York pour la deuxième position de la section canadienne, tandis que les Maroons descendent plus profondément dans le classement de la division, avec huit points de moins que le Tricolore.

Le Canadien était privé des services de Wilf Cude, hier soir, mais Paul Gauthier, gardien de but des Aigles de New-Haven, était dans les filets du Bleu Blanc Rouge et il a fait bonne figure pour sa première apparition dans la ligue majeure. Il a fait de très beaux arrêts mais une blessure à la fin de la période initiale a eu pour effet de le rendre quelque peu nerveux mais notre défense lui a donné un excellent support et le fait d'avoir tenu les visiteurs à une nulle doit être considéré comme un résultat satisfaisant dans les circonstances.

La joute d'hier soir fut assez rapide et fut disputée à chance égale, mais la manche supplémentaire fut la plus intéressante et la plus mouvementée de la soirée, car de chaque côté l'on voulait briser l'égalité et tout système défensif fut mis au rancart pour s'élancer à l'attaque et le résultat fut incertain jusqu'à la fin. De chaque côté l'on paraissait satisfait d'avoir évité l'échec.

Le Canadien fut le premier club à compter hier soir lorsque Paul Haynes réussit, avec l'aide de Gouppille et de Siebert, de prendre Karakas en défaut, mais sur la fin de la manche suivante Voss fit un lancer et comme le caoutchouc frappait sur la jambe de Gauthier le Chicago put égaliser les chances.

Les deux autres points de la partie furent enregistrés dans la manche finale par Dahlstrom et Lépine, le premier avec l'aide de Seibert et Coss et le second avec le concours de Gagnon et Siebert.

La joute d'hier soir ne fut pas rude malgré que quelques joueurs aient menacé leurs rivaux de représailles, mais les arbitres se montrèrent fort sévères et la moindre infraction valait une punition au joueur qui s'était oublié.

Le gérant Hart a déclaré, après la partie d'hier soir, qu'il espérait voir Cude dans les filets du Canadien, dimanche soir prochain, alors que le Bleu Blanc Rouge ira rendre visite aux Bruins, à Boston.

Alignement des équipes:
CHICAGO — Buts: Karakas; défenses: Levinsky et Wiebe; centre: Dahlstrom; ailes: Seibert et Voss. Subs: Jenkins, MacKenzie, Gossel, Johnson, Trudel, Romnes, March.

CANADIEN — Buts: Gauthier; défenses: Gouppille et Siebert; centre: Drouin; ailes: Lorrain et Manthos. Subs: Buswell, Burke, Haynes, Gagnon, Joliat, Lépine, Désilets, Blake, Brown.

Arbitres: Bert McCaffrey et Babe Dye.

Première période
1-Canadien: Haynes 6.40
Punition: Gouppille.

Deuxième période
2-Chicago: Voss 15.51
Punitions: McKenzie, Lépine, Romnes.

Troisième période
Pas de point.
Punitions: Mantha (2), Johnson, Jenkins.

Période supplémentaire
3-Chicago: Dahlstrom 2.19
(Seibert-Voss).

4-Canadien: Lépine 6.03
(Gagnon-Siebert).
Punition: McKenzie.

Trois joutes au Forum ce soir

Trois parties seront à l'affiche ce soir au Forum alors que les intermédiaires et les juniors seront à l'oeuvre dans les séries régulières.

Chez les intermédiaires les clubs Notre-Dame de Grâce et Westmount seront aux prises dans la joute initiale de la Ligue Montréal tandis que Villery fera la lutte au McGill dans la finale.

Le Villery n'a pas encore gagné cette saison mais il compte enregistrer sa première victoire ce soir et les amateurs du nord de la ville ne manqueront pas d'aller encourager leurs favoris qui ont joué de malchance depuis l'ouverture des séries.

Les clubs Notre-Dame de Grâce et Westmount se disputent la troisième position du circuit et malgré un avantage d'un point pour le N.D.G. le club Westmount croit être de taille à faire baisser pavillon à son adversaire de ce soir.

Le Victoria en viendra aux prises avec les Maple Leafs de Verdun dans la partie junior qui précédera le programme intermédiaire.

Le Victoria peut monter sur un pied d'égalité avec le Royal en première position en triomphant du Verdun, mais ce dernier s'est amélioré depuis quelques semaines et suit maintenant les meneurs au point en arrière. Ils peuvent monter sur un pied d'égalité eux-mêmes en battant les champions des deux dernières saisons.

Les Leafs ont eu raison des Maroons hier

Toronto, 14 — Les Maroons de Montréal ont dû baisser pavillon devant la supériorité des Leafs de Connie Smith, hier soir, dans une joute régulière des séries de la Ligue Nationale, disputée en présence d'environ onze mille personnes, et c'est par un résultat de 3 à 2 que les Torontois ont eu raison de l'équipe de Tommy Gorman, qui occupe le dernier rang de la section canadienne avec huit points de moins que le Canadien et l'Américain.

Les Leafs ont pris une avance dans la première moitié de la joute mais les visiteurs ont bataillé courageusement et sont parvenus à se mettre sur un pied d'égalité avec leurs rivaux, mais un but compté par Pep Kelly, moins de 5 minutes avant l'expiration du temps réglementaire, a causé la défaite du Montréal et a permis aux locaux d'augmenter leur avantage sur les autres clubs de la section canadienne.

La mise en échec fut assez dure mais les joueurs s'appliquèrent surtout à donner leur attention aux mouvements de la rondelle plutôt que de chercher à démolir l'adversaire et, contrairement à ce qui s'était produit la semaine dernière à Montréal, aucune bataille ne fut enregistrée entre les joueurs des deux équipes.

King Clancy, qui a démissionné comme gérant des Maroons à la demande des directeurs du Montréal, était présent à la partie d'hier soir et mit la rondelle au jeu.

Fowler, Drillon et Kelly furent les compteurs pour le club local tandis que les buts des Maroons furent enregistrés par Shields et Gracie.

Alignement des équipes:

MAROOONS — Buts: Beveridge; défenses: Wentworth et Evans; centre: Gracie; ailes: Mark et Cain. Subs: Runge, Northcott, War, Shields, Smith, Trotter, Blinco, Shannon, Cook.

TORONTO — Buts: Broda; défenses: Horner et Fowler; centre: Chamberlain; ailes: Kelly et Davidson; Subs: Thoms, Boli, Conacher, Hamilton, Kampman, Drillon, Apps, Jackson, Metz.

Arbitres: Ag. Smith et Clarence Campbell.

Première période
1-Toronto: Fowler (Kelly-Chamberlain) 11.03
Punition: Aucune.

Deuxième période
2-Toronto: Drillon (Horner) 2.27
3-Maroons: Shields (Runge) 19.52
Punition: Kelly (mineure et mauvaise conduite).

Troisième période
4-Maroons: Gracie (Shields-Cain) 3.41
5-Toronto: Kelly (Davidson-Chamberlain) 15.27
Punitions: Shields, Smith (2), Cain, Davidson.

Cleveland perd à Philadelphie

Philadelphie, 14. (P.A.) — Les Ramblers de Philadelphie se sont placés sur un pied d'égalité avec la ligue Internationale-Américaine hier soir en écrasant les Barons de Cleveland 7-1.

Après une première période sans but, les Ramblers ont compté trois fois en 55 secondes de jeu vers le milieu de la seconde, ajoutant un autre but à leur total trois minutes plus tard. Lorne Duguid a compté le seul but du Cleveland au début de la troisième, après quoi Gustafson, Barton et Mason ont compté tour à tour pour les Ramblers.

Wares a compté deux buts et deux assistances pour Philadelphie, tandis que Mason a obtenu un but et trois assistances.

PHILADELPHIE — Buts: Gardiner; défenses: Molyneux et Patrick; Centre: Wares; Mason et Carse. Subs: Ayres, Gustafson, Barton, Roubell, Mann, Murdoch, Krol, Wareing, MacDonald.

CLEVELAND — Buts: Roberts; défenses: Robertson et Berlett; Centre: L. Cunningham; Ailes: O'Neil et Duguid. Subs: Foster, Cook, B. Cunningham, Hergesheimer, Hanson, Roche, Bartholome, Brennan, Pusie.

Arbitres: Shay et Stevenson.

Première période
Pas de point.
Punition: Aucune.

Deuxième période
1-Philadelphie: Wares 8.22
(Mason-Carse).

3-Philadelphie: Carse (Carson-Wares) 8.35
(Philadelphie: MacDonald (Wareing-Ayres) 11.36
Punition: Aucune.

Troisième période
5-Cleveland: Duguid 2.10
6-Philadelphie: Gustafson 3.10
7-Philadelphie: Barton (Roubell) 4.50
8-Philadelphie: Mason (Wares) 8.55
Punitions: Robertson, MacDonald, Brennan, Ayres.

Les six-jours de Cleveland

Cleveland, 14. — Voici quel était à 10 h. hier soir, le classement de la course de six jours qui se dispute ici cette semaine:

	M.	T.	Pts
Kilian-Vopel	1643	8	481
Kempen-Debaets	1643	8	249
Audy-Vroomen	1643	8	204
O'Brien-Ottevaire	1643	8	187
Rodman-Yates	1643	8	147
Walthour-Crosley	1643	7	383
Lepore-Wambst	1643	7	117
Spencer-Fielding	1642	11	99
Camastro-Saavedra	1642	9	100
McNauwens-Buhler	1642	5	118

Match nul entre Detroit et Rangers

New-York, 14. (P.C.) — Les Red Wings de Detroit ont annulé un match chaudement contesté, par le score de 3 à 3, ici hier soir avec les Rangers de New-York. Ce résultat laisse les Rangers à quatre points de la première place de la section américaine et les Red Wings en dernière position, à six points de Chicago qui a annulé aussi ce soir.

Bryan Hextall a compté le premier but du match après 15 minutes de jeu à la première période. Une minute et demie plus tard, Carl Liscombe a égalé les chances, mais Cecil Dillon a redonné l'avantage aux Rangers deux minutes et de moi avant la fin de la reprise.

Herbie Lewis, qui est revenu au jeu ce soir après avoir manqué plusieurs matches par suite d'une blessure, a compté le seul point de la deuxième période, après une série de passes avec Larry Aurie et Martin Barry.

Bucko McDonald a donné aux Wings un avantage qu'ils ont conservé durant huit minutes, au début de la troisième. Clint Smith égalant les chances vers le milieu de la reprise avec l'aide de Dillon et Kirk.

Rangers — Buts: Kerr; Défenses: Pratt et Coulter; Centre: Watson; Ailes: Hextall et Keeling. Sub: Cooper, Heller, N. Colville, M. Colville, Shikibik, Patrick, C. Smith, Dillon, Kirk.

Detroit — Buts: N. Smith; Défenses: Young et McDonald; Centre: Motter; Ailes: Aurie et Liscombe. Subs: Sorrell, Goodfellow, Barry, Howe, Dorsey, Beattie, H. Killea, Hudson, Roulston.

Arbitres: Mickey Ion et Johnny Mitchell.

Première période
1. Rangers: Hextall 15.10
2. Detroit: Liscombe 16.40
3. Rangers: Dillon 17.31
Punitions: Coulter (2), Howe.

Deuxième période
4. Detroit: Lewis 10.33
Punition: Heller.

Troisième période
5. Detroit: McDonald 2.57
6. Rangers: C. Smith 10.53
Punitions: Aurie et Shikibik.

Période supplémentaire
Pas de point.
Punition: Aucune.

Le hockey professionnel et amateur

LIQUE NATIONALE
Canadien 2, Chicago 2.
Toronto 3, Maroons 2.
Detroit 3, Rangers 3.
LIQUE INT-AMERICAINE
Philadelphia 7, Cleveland 1.
LIQUE PROVINCIALE
Sherbrooke 2, Granby 0.

LIQUE JUNIOR
Verdun vs Victoria.
LIQUE MONTREAL
N.D.G. vs Westmount.
Villiers vs McGill.
LIQUE INTERCOLLEGALE
U. de M. et Queen's.

LE CLASSEMENT DES EQUIPES

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Toronto	2	12	6	5	78	61	29
Canadien	2	13	10	7	69	55	32
Américain	23	10	8	5	49	42	25
Maroons	24	8	15	1	48	62	17

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Boston	23	10	8	5	59	45	24
Rangers	24	12	8	4	68	46	26
Chicago	23	7	11	5	39	52	19
Detroit	25	4	16	5	40	74	13

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Providence	23	11	7	5	46	38	27
Philadelphia	23	10	8	5	48	53	26
Springfield	27	13	4	4	47	60	14
New Haven	24	5	14	4	37	58	14

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Pittsburgh	22	11	6	5	50	49	27
Cleveland	23	10	8	5	48	53	26
Syracuse	23	11	7	5	32	60	23

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Québec	15	9	4	2	44	35	24
Verdun	14	10	4	0	61	35	22
Ottawa	14	7	4	3	37	46	19
Royals	13	6	7	2	44	50	16
Victoria	14	5	8	1	42	55	13
Concordia	14	4	8	2	33	41	12
McGill	8	1	7	0	16	35	4

x-Joué des parties de quatre points.

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Sherbrooke	11	11	0	0	64	15	24
Granby	9	6	2	1	42	28	15
Valleyfield	10	6	2	2	38	18	16
Boston	5	1	3	1	15	19	6
Drummondville	9	1	8	1	17	39	5
Lafontaine	8	1	7	0	19	46	4
St-Jacques	8	1	7	0	25	55	2

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
McGill	2	4	0	0	38	4	8
Queen's	2	2	0	0	6	4	4
Toronto	2	0	1	7	6	3	0
U. de M.	4	0	4	0	9	24	0

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Harvard	2	1	1	0	8	19	2
Dartmouth	2	1	1	0	8	19	2
Princeton	4	1	3	0	9	20	2
Yale	2	0	1	1	4	5	1

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
St-Jérôme	8	5	2	1	20	9	10
St-Lambert	6	3	1	2	20	17	7
N.D.G.	5	1	2	2	12	17	4
Westmount	5	3	1	1	15	5	8
McGill	3	1	2	0	13	5	5
Villiers	6	0	5	1	8	28	1

Leur salaire sera augmenté

New-York, 13. — Les salaires des Yankees de New-York feront un tour encore plus grand dans la troupe du colonel Jacob Ruppert cette année. Le colonel et son gérant d'affaires Ed Barrow ont déclaré que plusieurs membres des champions recevront des augmentations et que le salaire de personnes ne sera diminué.

Changements au calendrier des parties

Les officiers de la Ligue Provinciale Senior viennent d'apporter des changements dans le calendrier des joutes de cette organisation et cela dans le but de permettre aux clubs Sherbrooke, Valleyfield, Granby et Drummondville de jouer plus souvent entre eux et d'après la nouvelle échelle des parties, ces équipes se rencontreront six fois au lieu de quatre. Il fut également décidé de garder les clubs Saint-Jacques et Lafontaine, mais d'apporter un changement dans l'allocation des points, mais sans changer le total qui restera à 46.

Afin d'obtenir ce résultat, il fut résolu par les directeurs de la Ligue que les quatre dernières parties de la saison que joueront entre eux les clubs Sherbrooke, Valleyfield, Granby et Drummondville alloueraient chacune un point au vainqueur, contrairement à deux points. Advenant le cas d'une partie nulle, les deux clubs en lice obtiendraient chacun un demi-point.

Ce changement permettra aux clubs ruraux de jouer 28 parties régulières. La édition du circuit provincial est par ce fait une des plus chargées parmi celles des ligues de calibre amateur de cette province.

Le statut des clubs St-Jacques et Lafontaine n'est pas changé, car ces deux équipes auront l'occasion de se renforcer, vu le fait que la Q. A. H. A. permet actuellement aux clubs affiliés d'engager dix-huit joueurs, contrairement à quinze. Les gérants des clubs Lafontaine et St-Jacques espèrent être en mesure d'obtenir des joueurs capables de renforcer leurs équipes respectives.

Les clubs de la Ligue Provinciale Senior de Hockey ont sous leur égide les clubs juniors suivants:

Sherbrooke: Sherbrooke Junior (Ligue Junior de Sherbrooke); Valleyfield: Valleyfield Junior (Ligue Junior de Valleyfield); Lafontaine: Christin-Lafontaine, Ligue du Parc Lafontaine; Drummondville: Millionnaires (Ligue Junior de Drummondville); St-Jacques: St-Jacques Junior, (Ligue du Nord, Montréal); Granby: Granby Junior (Ligue Junior de Granby).

Les "Olympics" de Boston n'auront pas de club junior pour cette année.

Les procédures du détail furent définitivement décidées. Le détail se jouera comme suit:
Semi-finale: 1er et 3e clubs, dans une série de deux dans trois; 2e et 4e clubs, dans une série de deux dans trois.

Finale: les deux survivants de la série semi-finale dans une série de trois dans cinq.

Le champion rencontrera plus tard le champion de la Ligue Senior du Forum pour le championnat senior de la province de Québec.

Voici la cédule révisée pour la balance de la saison 1937-38:

12 janvier — St-Jacques à Drummondville; Lafontaine à Valleyfield;
13 janvier — Sherbrooke à Granby;
16 janvier — Drummondville à Boston; Sherbrooke à Valleyfield; St-Jacques à Granby;
19 janvier — Lafontaine à Drummondville; Granby à Valleyfield;
23 janvier — Drummondville à Sherbrooke; St-Jacques à Valleyfield; Lafontaine à Boston;
25 janvier — Valleyfield à Granby;
27 janvier — Sherbrooke à Granby; Drummondville à Valleyfield;
29 janvier — Boston à Valleyfield; St-Jacques à Granby;
30 janvier — Boston à Drummondville; Granby à Sherbrooke; Lafontaine à Valleyfield;
1 février — Valleyfield à Sherbrooke;
2 février — Granby à Drummondville;
3 février — Drummondville à Granby; Sherbrooke à Valleyfield;
6 février — Sherbrooke à Drummondville; Valleyfield à Boston; Lafontaine à Granby;
8 février — Granby à Sherbrooke; St-Jacques à Drummondville;
9 février — Drummondville à Valleyfield;
10 février — Sherbrooke à Granby;
11 février — Valleyfield à Drummondville;
12 février — Lafontaine à Sherbrooke;
13 février — Sherbrooke à Valleyfield; St-Jacques à Boston; Drummondville à Granby;
15 février — Granby à Valleyfield; Drummondville à Sherbrooke;
17 février — St-Jacques à Drummondville; Lafontaine à Valleyfield; Granby à Sherbrooke;
19 février — Valleyfield à Granby; St-Jacques à Sherbrooke;
20 février — Granby à Drummondville; Lafontaine à Boston; Valleyfield à Sherbrooke;
22 février — Sherbrooke à Drummondville; St-Jacques à Valleyfield.

Si vous voyagez...

adresses-vous au SERVICE DES VOYAGES, "LE DEVOIR". Billets émis pour tous les pays à tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, charters de voyages, passeports, etc. Téléphones: BE 11-361.

Les ligues se réorganisent

La ligue de balle molle Nationale reprendra ses activités l'été prochain, et déjà, 10 clubs ont fait leurs inscriptions dans les cadres du circuit. La ligue invite tous les clubs de balle molle de s'inscrire au plus tôt afin de s'assurer une place dans le circuit. Pour renseignements, s'adresser à Irénée Brien, 5286 Chambord, R.R. 681.

Ligue de la cité

La première assemblée générale de la ligue de balle molle de la Cité aura lieu au commencement du mois de février. Tous les clubs receveurs et visiteurs qui aimeraient à faire partie de la ligue sont priés de faire leur demande d'inscription le plus tôt possible. Les arbitres qui aimeraient à officier dans le circuit sont aussi invités à faire leur demande. Pour informations, s'adresser à l'organisateur, Ernest Lalumière, 1907 rue Fullum.

Sherbrooks de nouveau vainqueur

Granby, 14. (P.C.) — Les Red Raiders de Sherbrooke ont remporté leur 12ème victoire de la saison hier soir, blanchissant les Red Sox de Granby 2-0, dans un match chaudement disputé, devant 2,000 amateurs.

Henri et Cormier ont compté les deux buts de Sherbrooke, à moins de deux minutes d'intervalle à la deuxième période.

SHERBROOKE — Buts: Séguin; Défenses: Larochelle et J.-P. Ranger; Centre: Laforest; Ailes: Henri et S. Kelly. Subs.: Roy, Gagnon, Guérin, Cormier, Frenette, Leroux, Bastien.

GRANBY — Buts: McLeod; Défenses: Dugré et Delpéteau; Centre: F. Ranger; Ailes: L. Lafontaine et Larabie. Subs.: R. Lafontaine, McCormick, Bélanger, St-Onge, Lalonde, M. Kelly.

Arbitres: Bennett et Bonnemer.

Première période
Pas de point.
Punitions: Larochelle, Dugré (2), Frenette, Bastien.

Deuxième période
1-Sherbrooke: Henri 15.15
(Laforest)
2-Sherbrooke: Cormier 17.04
(Harris-Guérin)
Punitions: Larochelle (2), Henri, Delpéteau (2).

DANS SAINT-HENRI

Quel ennemi nous menace soudain?

Depuis vingt ans, on n'avait fait pratiquement aucun armement — Le danger existait alors comme aujourd'hui et pourtant on ne faisait rien — Les Etats-Unis sont le seul pays qui puisse nous attaquer avec succès et les Anglais ne combattront jamais pour nous — Laissons les Etats-Unis nous défendre en se défendant eux-mêmes

La seule explication de ces réarmements subits et désordonnés, c'est que nous nous préparons à participer aux guerres de l'Empire

La salle de l'école Sainte-Clotilde ne pouvait contenir la foule qui voulait entendre M. Houde, hier soir

M. Camillien Houde, candidat contre les armements à l'élection fédérale complémentaire de Saint-Henri, a tenu hier deux assemblées, la première à l'école Holy Cross, pour les électeurs de langue anglaise et la seconde à l'école Sainte-Clotilde dans le quartier Saint-Henri. L'assemblée à l'école Sainte-Clotilde était particulièrement nombreuse et enthousiaste. La salle était tellement remplie qu'à 11 heures, hier soir, il était impossible de trouver accès dans la salle et, qu'à minuit, à la clôture de l'assemblée, l'assistance était restée à peu près entière. Un grand nombre de personnes sont restées dehors pour entendre les discours retransmis par haut-parleurs.

M. Dupuis

M. Hector Dupuis, échevin de Papineau, a dit aux électeurs de ne pas oublier la leçon de 1911. On préparait alors les armements, tout comme aujourd'hui, et aux adversaires qui jetaient le cri d'alarme et disaient qu'il fallait craindre la participation du Canada aux guerres de l'Empire, les libéraux du temps disaient qu'il ne s'agissait que d'armements pour la protection du Canada. Or, quand 1914 est arrivé, non seulement nous sommes entrés en guerre, mais nous y avons envoyé tuer soixante-mille hommes choisis dans la fleur de notre jeunesse. Nous en avons fait blesser et estropier 200,000, et la guerre nous a coûté, à nous, peuple de dix millions d'habitants, la somme énorme de quatre mille millions.

Aujourd'hui comme alors, les libéraux nous répondent par la même antienne: la défense du sol canadien. Aujourd'hui comme alors les deux grands partis, libéraux et conservateurs sont fraternellement unis dans les armements, et il est à craindre que demain nous soyons de nouveau entraînés dans une guerre désastreuse, qui paralysera à jamais le développement du Canada. Nous avons déjà une dette qui nous écrase, une dette de guerre telle que vingt ans après la guerre, non seulement nous n'avons pas remboursé un seul sou du capital, mais nous devons plus qu'un lendemain même de la guerre.

Or, avec une dette pareille que nous ne sommes même pas capables de rembourser, nous voilà repartis dans une grande campagne d'armements lancée à travers le monde par les machinations des marchands de mort. Nous allons délibérément à la ruine et au désastre.

Pourtant, depuis la guerre, les libéraux dans la province de Québec se sont fait élire en parlant de la conscription et des armements. Ce fut leur grand cheval de bataille, et en 1935 pas un d'eux n'osa parler d'armements. Au contraire, leurs chefs déclarèrent aux électeurs qu'une guerre imminente s'en venait, et que s'ils voulaient ne pas aller à la guerre, et ne pas entrer dans une politique d'armements, c'était de battre les candidats conservateurs et d'envoyer au Parlement des candidats libéraux.

Il sera trop tard

Aujourd'hui, les mêmes gens, après avoir dénoncé la guerre et les armements pendant vingt ans, sans avoir reçu de mandat, viennent préconiser la guerre et les armements. Et ils viennent unis avec les conservateurs, unis avec M. Bennett et M. King. C'est aux électeurs de faire tout de suite le redressement qui s'impose. Si pendant la paix, les électeurs canadiens approuvent et sanctionnent une politique d'armements et de participation hypocrite et déguisée aux guerres impériales, quand viendra la guerre, il sera trop tard. Nous serons emportés dans le tourbillon malgré nous. Vous votez alors contre ceux qui vous trompent aujourd'hui, mais il sera trop tard, et le père de famille qui, par un fanatisme politique incompréhensible aura sacrifié l'avenir, et risqué la vie de ses garçons, n'aura qu'à se le reprocher.

Aujourd'hui dans Saint-Henri, M. Bonnier, le candidat des canons et des mitrailleuses, vient vous dire: "Votez pour moi et vous aurez le tunnel". Eh! oui, M. Bonnier vous tient en somme le raisonnement suivant: "Prenez le tunnel mais en échange prenez le risque de faire tuer vos enfants, de ruiner votre pays". Car il ne faut pas s'y tromper, la lutte se fait uniquement sur les

Adoptez
Les CAFÉS, THÉS
et CONFITURES de
J. A. DÉSAY,
(Limitée)
Qualité supérieure
Montréal

armements. Camillien Houde n'attaque pas le parti libéral, ni le parti conservateur, il attaque uniquement et simplement la politique des armements.

M. Dupuis s'attaque à M. Rinfret. Ce dernier a eu l'idée de reprocher à Camillien Houde de ne pas avoir comblé le trou de la rue Dorchester que le régime libéral du temps avait d'ailleurs creusé et où M. Rinfret était ministre.

Qu'a fait M. Rinfret à la mairie? Mais M. Rinfret voudrait-il dire à la population de Montréal ce qu'il a fait lorsqu'il a été maire? Voudrait-il nous montrer un seul édifice, un seul travail d'utilité publique qu'il a fait faire? Il n'a rien fait, et chacun est forcé de reconnaître qu'il est le plus grand faïnéant politique du siècle.

Sans doute M. Rinfret est doué d'un grand talent de parole. Mais là s'arrête sa contribution aux affaires publiques. Il débâille depuis vingt ans les mêmes périodes sur l'immortelle splendeur, la vertu resplendissante du "beau, du grand parti libéral".

Ce n'est pas avec ça qu'on va mettre fin au chômage. On reproche à M. Houde d'avoir ses bureaux au Mont-Royal. Mais M. Rinfret, lui, député de St-Jacques, ministre, n'a jamais demeuré dans son comté depuis qu'il est député, mais il demeure rue Sherbrooke, aux confins de Westmount, dans un château qui ferait pâlir le Mont-Royal. Si l'on tient à faire un argument de cette insignifiance, qu'on fasse la même part de justice aux deux.

M. Dupuis dit que M. Z. A. Côté qui attaque maintenant M. Houde, n'était pas de cette humeur il y a quelques jours. Car lors de la convention il disait à ses gens: Si vous ne m'élisez pas à la convention, j'irai moi-même offrir mes services à M. Houde et je lui demanderai de combattre les armements. Et voilà le même monsieur qui parle aujourd'hui et pour les armements et contre M. Houde.

M. Trépanier

M. Léon Trépanier, échevin de LaFontaine, a parlé des variations de M. Bonnier sur les armements. On ne peut reprocher aux électeurs de St-Henri d'exiger un peu de logique de leurs représentants, et surtout d'exiger un peu moins de désinvolture.

Quand M. Bonnier était contre les armements

Voici que le 2 février 1937, soit il y a moins d'un an, MM. Bray et l'Archevêque présentent une motion au conseil municipal, où l'on dit en toutes lettres ce qui suit: "Que ce conseil se déclare formellement opposé à l'augmentation projetée des crédits pour fins de défense nationale et prie instamment les autorités fédérales d'étudier la possibilité de dépenser pour fins de travaux publics, les sommes spécifiées dans le budget du Dominion présentement à l'étude et destinées aux armements".

Or, M. Bonnier, sous sa responsabilité d'échevin et de représentant des électeurs de Côte-St-Paul, nous a dit que cette motion, avec les 34 autres échevins qui étaient tous présents, mais comme représentés par le public de ses commettants, il se lève et dénonce les armements, en disant que c'était une honte de dépenser des millions pour fabriquer des fusils quand les gens crevaient de faim.

Aujourd'hui M. Bonnier est le candidat des armements et il défend les armements. Cela tendrait à prouver que M. Bonnier est prêt à changer d'idée radicalement, quand l'occasion se présente.

M. Houde

Dans la lutte actuelle, ce n'est pas le parti libéral qui est en jeu, mais c'est le principe des armements, principe que le parti libéral n'a pas soumis aux électeurs en 1935. Le parti n'a pas été élu sur cette question, et il n'a pas de mandat pour poursuivre la politique d'armements.

Et la preuve que la lutte ne se livre pas contre le parti libéral, c'est qu'à l'école St-Joseph, hier, l'assemblée était présidée par un organisateur libéral et que la veille, à Ste-Genevieve, la réunion était présidée par un organisateur libéral et le président du Club libéral de Ste-Genevieve. C'est la preuve que les chefs libéraux eux-mêmes savent que ce n'est pas une lutte contre le parti libéral, mais une lutte contre le principe des armements, pour la participation du Canada aux guerres impériales.

Le "Canada" et la "Gazette"

La plus belle preuve que ce n'est pas une lutte contre le parti libéral comme tel, c'est l'alliance fraternelle qui unit le Canada et la Gazette dans un même amour pour les canons. Le Canada et la Gazette me font la lutte exactement sur le même terrain, sur les mêmes questions, avec le même point de vue. Or, quand vous verrez le Canada, journal officiel du parti li-

beral, accouplé avec la Gazette, la vieille feuille tory et organe de la haute finance, de la finance qui fait des canons et de l'argent, prenez garde, cela ne dit rien de bon pour le peuple.

Les libéraux en sont rendus à parler comme les conservateurs les plus torques et impérialistes. Ils parlent exactement comme la Gazette qu'ils ont jusqu'ici toujours dénoncée. Qu'est-ce qui se trame? Aux électeurs à se garder!

Je vous avais promis la visite du premier ministre, dit M. Houde en riant. Mais ça ne va pas assez bien pour qu'il vienne. En tout cas, les électeurs de St-Henri peuvent se dire qu'ils lui causent beaucoup de tracas. Voilà que votre humble serviteur se fait bombarder de déclarations par le premier ministre, le ministre de la défense nationale, etc. M. King a dit que les déclarations au sujet du document secret ne tenaient pas debout. Nous allons examiner quelle est la mentalité du premier ministre, et voir les sentiments qui l'orientent, pour voir si ses déclarations au sujet du document secret sont invraisemblables.

Ce que disait M. King

Le 22 août 1924, à un banquet offert à sir Frederick Field, à Ottawa, M. Mackenzie King disait: "Mais qu'une situation critique le requière, le Canada et les autres Dominions seront prêts à faire leur part, comme ils ont fait leur part dans le passé".

Ce que disaient MM. Lapointe, Rinfret et King

Voici maintenant la déclaration que faisait M. Ernest Lapointe, le 29 octobre 1927, à l'inauguration de la salle des fêtes du Cercle Universitaire de Montréal, discours reproduit dans la Revue Trimestrielle Canadienne, livraison de décembre 1927:

"Les soixante mille Canadiens qui reposent en terre française doivent nous rappeler sans cesse que, lorsqu'un grand conflit éclate dans le monde, nous ne pouvons y être étrangers".

El voici une déclaration de M. Fernand Rinfret, à la Chambre des communes, le 4 février 1937:

"Rien que pour le caprice de la dire et sans aucune bonne raison, nous disons à la Grande-Bretagne: 'Quoi qu'il arrive, quelle que soit la guerre dans laquelle vous soyez engagés, qu'importe que vous soyez à la veille de la défaite et de la destruction, nous ne vous aiderons pas.' Je suis trop bon britannique pour parler ainsi".

M. King lui-même en 1937 s'est prononcé de nouveau, ainsi que le rapporte la revue anglaise de Londres, numéro du 10 juillet 1937: "Significatif aussi, écrit l'Anglais, le discours prononcé par M. Mackenzie King la semaine dernière, lorsqu'il a inauguré le Pavillon canadien à l'Exposition Internationale de Paris".

"Je formule l'espoir, dit M. King, que les nations du monde s'inspirent de l'exemple et suivent l'exemple des nations du Commonwealth britannique, qui, tout en ayant chacune une complète liberté de se développer suivant leur mentalité propre, se rencontrent périodiquement à la conférence impériale pour coordonner leur politique. Les nations ne peuvent pas régler, seules, leurs problèmes".

"Certaines gens se sont imaginés depuis la conférence impériale que le Canada veut se retirer davantage des affaires du Commonwealth britannique. C'est tout à fait faux. Nous aimons à régler nos propres affaires, mais toute menace à l'Angleterre dressera immédiatement le Canada à son côté".

Est-ce assez clair? dit M. Houde. Est-ce que cela n'explique pas clairement que la politique de fond suivie par les libéraux à l'insu de leurs électeurs de Québec, c'est la participation aux guerres impériales? et que leur politique d'armements s'orientait précisément dans ce sens, par une pente toute naturelle?

Est-ce qu'il n'est pas également significatif que ces armements du Canada pour la prétendue défense de ses côtes sont décidés au moment où l'Angleterre entreprend un réarmement pour sept mille millions et cinq cents millions, soit \$7,500,000,000, où l'Australie, la Nouvelle-Zélande, etc., font aussi des armements?

Ce danger subit

Car s'il est vrai, comme le prétend le gouvernement, que l'on arme que pour la défense nationale du Canada, on voudrait bien vous dire contre qui l'on arme, quel ennemi nous menace soudain. Depuis vingt ans on n'avait pratiquement fait aucun armement. Le danger existait alors comme aujourd'hui et pourtant on ne faisait rien. Voici que tout d'un coup, subitement, après vingt ans de dénonciation des armements par les libéraux dans la province de Québec, on se lance dans un programme militaire de grande envergure: on achète des destroyers, on motorise l'infanterie, on la transforme pour l'artillerie, etc.

Quel est donc l'ennemi qui est survenu? Qui avons-nous insulté ou qui nous a insultés? Qui nous menace soudain? Nous le demandons aux libéraux et tout ce qu'on nous ré-

pond, c'est que nous n'avons pas d'ennemi, mais qu'il faut nous armer.

Est-ce contre les Etats-Unis que nous armions? Mais c'est de l'enfantillage. Car nos puissants voisins avec leur marine, leurs troupes d'aviation, leurs canons, leurs torpilles, vous voudriez-vous que nous lassions contre eux? Soyez sûrs qu'ils avaient eu envie de nous annexer, ils l'auraient fait depuis longtemps et nous n'aurions pas eu grand-chose à dire. Et c'est tellement vrai que les Anglais eux-mêmes nous disent que, si jamais nous sommes attaqués par les Etats-Unis, ils ne viendront pas nous défendre. Et le cite ici M. Henri Bourassa, dans un discours à la Chambre, reproduit dans le journal Le Devoir, 30 mars 1927.

L'opinion de M. Bourassa

"Toute préparation de guerre serait pour nous inutile", disait M. Bourassa, qui ajoutait ensuite: "Lord Fisher disait qu'il était inutile et fou pour nous de dépenser de l'argent pour une marine impériale, car l'Angleterre ne combattrait jamais pour nous contre les Etats-Unis et les Etats-Unis sont le seul pays qui puisse nous attaquer avec succès. Si vous voulez avoir la paix, disait-il, allez à Washington et négociez une entente avec les Etats-Unis pour la protection de vos pays".

De plus, si les Etats-Unis venaient nous attaquer laisseraient-ils 4,000 milles de frontière découverte, sans un fort, sans un soldat, comme ils le font présentement et depuis toujours?

Entendons-nous avec les Etats-Unis

Ce ne peuvent être les Etats-Unis. Est-ce contre le Japon que nous armions? Mais si jamais le Japon vient faire la guerre sur nos côtes, ce sera pour attaquer les Etats-Unis et non pas nous attaquer. Alors laissons les Etats-Unis nous défendre, en se défendant eux-mêmes, au lieu d'aller engouler des millions. Et cela me ramène, ajoute M. Houde, à la suggestion que je faisais, savoir que nous devrions passer avec les Etats-Unis un traité d'alliance défensive et offensive dans la mesure où la sécurité du territoire canadien est intéressée. Ce n'est pas moi qui, seul, vous le dis; c'est un lord anglais, M. Fisher, qui nous dit de ne pas perdre la tête avec nos armements, mais d'aller à Washington nous entendre avec les Etats-Unis.

On ne peut expliquer ces réarmements subits et coordonnés avec ceux des autres dominions, que comme une préparation pour la participation aux guerres de l'Empire. C'est l'histoire de 1911 qui se répète. Les armements de 1911 ont préparé la participation aux guerres de 1914. Alors, bleus comme rouges, le journal Le Canada et la Gazette étaient d'accord pour défendre les armements; on soutenait aussi que c'était strictement pour la défense du territoire, jusqu'au jour où M. Fielding sortit le chat du sac en déclarant que notre marine serait canadienne en temps de paix et impériale en temps de guerre.

Et quand vint la guerre de 1914, alors tous nos armements de soi-disant défense nationale, servirent à la guerre dans les Flandres; ils servirent à faire tuer 60,000 de nos jeunes gens, la fleur du pays, à l'envoi de 500,000 soldats canadiens, à grossir notre dette de \$300,000,000 à \$300,000,000. La dépense ne fait que continuer. A date, à part les 60,000 tués et les 200,000 soldats blessés et invalides, nous avons dépensé du seul fait de la guerre \$4,602,000,000.

Rien qu'une dette

Et en retour de nos morts, de notre pays ruiné et en banqueroute, en retour de nos blessés, en retour de nos quatre milliards gaspillés, qu'avons-nous retiré? Rien, rien, rien. Rien qu'une dette si énorme que loin d'avoir commencé à la payer après vingt ans de paix, nous l'avons augmentée faute de payer les intérêts.

C'est la même tragique aventure que les libéraux sont à nous préparer de concert avec les conservateurs, de concert avec le journal Le Canada et la Gazette. Et cette fois-ci ça sera encore pis. En 1917, des citoyens anglais ont tiré sur les citoyens de Québec, en pleine rue, parce qu'ils ne voulaient pas s'enrôler.

La défense du Canada

Le jour où l'on nous demandera d'aller tirer sur les Italiens, par exemple, qui sont un peu nos frères par la culture, les tendances, etc., et que nous hésiterons, nous remercions les mêmes mitrailleurs pointés sur le peuple québécois. Et je crains que des massacres s'ensuivent et c'est cela que je voudrais prévenir. Il n'y a qu'un sentiment par tout le Canada, unanime en tout cas dans notre province, pour combattre pour le Canada. Tous les Canadiens français sont prêts à aller à la guerre pour défendre leur patrie, leur sol, leurs femmes et leurs enfants. Car, Dieu merci, si Québec est paisible, elle est courageuse et elle l'a prouvé pendant la guerre de 1914. Mais nous ne voulons pas aller faire les guerres des autres pays. Cela, nous n'en voulons pas.

Les documents secrets

Les ministres sont fort occupés avec les documents secrets militaires. J'ai dit avant-hier soir qu'il y avait un document secret inspiré par Londres où l'on suggérait la formation de six unités canadiennes d'artillerie dans l'éventualité de guerres possibles.

M. Ian Mackenzie, ministre de la défense, a commencé par répondre qu'il n'y avait pas de documents secrets sur la préparation militaire.

La preuve

Or, hier, j'ai prouvé qu'il y en avait, non pas un, mais deux documents secrets. Voici ce que disait M. Bennett et Mackenzie au cours d'un débat en Chambre: M. Bennett — C'est un moment opportun, il me semble, de présenter quelques observations sur notre politique navale. J'espère que le ministre aura jugé sage de ne pas prendre d'engagements

définitifs au sujet de l'achat de relevateurs de mines ou d'autres navires de la marine de guerre avant d'avoir eu l'occasion de discuter ces questions avec l'amirauté anglaise. Je désire également faire remarquer que depuis quelques semaines les membres de la gauche se sont abstenus de faire aucune observation sur cette question, croyant que le gouvernement était le mieux en état de juger ce qu'il est désirable de faire dans l'intérêt public en ce qui concerne la défense. Mais je pense depuis longtemps qu'il importe que les partis s'entendent au sujet de cette question. Forts de cette opinion nous nous sommes abstenus de signaler que le mémoire secret auquel le ministre a fait allusion touchant les crédits militaires avait été préparé et remis au premier ministre d'alors en mai 1935, et que les armements ayant suivi les efforts en faveur du désarmement nous nous trouvions dans une situation différente.

M. Mackenzie — Il y a eu deux mémoires, l'un en 1932, et l'autre en 1935.

M. Bennett — Je parle de celui de 1935...

Il y en avait donc un document secret! Il y en avait même deux!

Que M. Mackenzie publie ce document!

Et M. Mackenzie dit que mes déclarations sont stupides, peu convenables, etc. S'il n'y a rien dans le document, il y a une chose bien simple pour me confondre, que M. Mackenzie le publie donc! et on va le savoir ce qu'il y a dedans! Qu'on le sorte donc ce fameux document et on verra alors. C'est eux qui l'ont le document, c'est à eux à le produire.

Et quand je m'oppose aux armements parce que je prévois qu'ils sont faits pour servir aux équipées impérialistes, je ne suis pas seul. Il y a douze députés libéraux, et parmi les plus remarquables de la Chambre, qui ont le courage magnifique et très rare, croyez-moi, de voter contre leur parti, pour dénoncer les armements. Ils savaient ce dont il s'agissait, ces douze députés.

Encore une fois qui donc peut être notre ennemi?

Un auditeur. — C'est Rinfret! (rires et appl.)

Si nous n'avons pas d'ennemis, et personne ne peut nous dire qui ils sont, où ils sont, pourquoi ils le sont, et comment ils le sont, alors pourquoi les armements sont faits sinon pour aller aider les autres?" Pour revenir au document secret, on m'a dit chez les libéraux que j'avais eu tort de l'affirmer. M. Mackenzie s'est même choqué noir! et les journaux ont rapporté ses expressions: "stupide, inconvenant", etc. — Il est d'ailleurs notoire que si le monde me dit des bêtises tous les journaux publient la nouvelle; mais quand je mets les bêtises, il n'y a rien que la moitié des journaux qui les ont.

Et si, dans un an je revenais ici dans cette salle, si dans un an, la guerre éclatait et que le Canada y était entraîné. Si on venait vous inscrire et si comme en 1917, les régiments anglais tiraient sur nous, est-ce que M. Rinfret et Cardin pourraient parler comme ils vous parlent maintenant! Sans doute ils avoueraient qu'ils ont eu tort, car je les crois assez patriotes pour cela, mais il en a peu tard pour ces choses, quand on est mort.

Le document secret existe

J'affirme ce soir qu'il y a à Ottawa un document secret qui suggère la formation de six divisions canadiennes d'artillerie en cas de guerre éventuelle.

La patrie pour les Canadiens français, c'est uniquement, seulement, le Canada, le sol où nous sommes nés, où dorment nos parents, où nous avons peiné, travaillé, et où nous dormirons un jour. Ce sol nous suffit.

Nous ne voulons pas jouer le rôle du bouffon bousculé partout parce qu'on le place où il n'a rien à faire. On connaît ce jeu des enfants en rangée d'oignons et qu'un autre bousculé le fait perdre au troisième et le fait perdre au troisième, et le dernier se lève, accuse son voisin qui se défend sur l'autre lequel se défend sur encore un autre. La morale c'est que le type bousculé n'avait pas affaire à aller se placer au bout. C'est le jeu qu'on veut faire faire au Canada.

Leur langue fleurie

On m'a reproché mon langage. A en croire le Canada, je ne cultiverais pas les roses de la langue française. Et j'avoue que je ne possède pas cette virtuosité de mon adversaire. Comme les ministres je ne saurais m'élever au zénith de l'éloquence et m'écrier: "O vous nobles fils de la vieille France, rappelez-vous vos immortels aïeux dont les drapeaux ont sillonné victorieusement les champs de bataille du monde".

Un auditeur. — C'est Rinfret! glorieuses épopées; entrez dans les

OUVERTS LE SAMEDI SOIR JUSQU'A 10 HEURES

ACHETE BIEN QUI ACHÈTE CHEZ

DUPUIS

Soldes de sous-vêtements d'hiver pour hommes et jeunes gens

Gilets et caleçons "Ceetee"

Gilets tailles 36 à 44. Caleçons tailles 34 à 42.

Gilets à manches longues, caleçons à jambes longues. Tricot tout laine, nuance crème, des plus confortables pour l'hiver.

Prix ord. 4.50. Prix de solde, chaque article

3.95

Gilets et caleçons "Stanfield"

Gilets tailles 36 à 44. Caleçons tailles 34 à 42.

Tricot par côtes fines et tout laine. Epaisseur moyenne pour l'hiver et le printemps. Nuance crème. Manches et jambes longues.

Prix ord. 3.50. Prix de solde, chaque article

2.95

DUPUIS — 702-de-chaussée (Ste-Catherine)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président, ARMAND DUPUIS, ass.-dir.

EXAMEN DE LA VUE et ajustement de lunettes, lorgnons et verres optiques

J. O. GIROUX, O. D.

membre diplômé de l'A.E.P.O. de PARIS

OPTOMETRISTE PROPRIÉTAIRE

assisté des optométristes diplômés suivants:

MM. PHILIE, RODRIGUE, HOTTE, PAYETTE et DUPLESSIS.

Bureaux de consultations chez

Dupuis Frères

865 rue Ste-Catherine est — Montréal

phalanges de la gloire et de l'immortalité afin que le sol tremble sous votre pas triomphal; inscrivez en lettres de flamme au champ d'honneur de l'humanité les gestes héroïques d'une nation vaillante et généreuse."

Cela est fort joli, mais moi, j'aime mieux vous le dire en votre langage, moins fleuri mais plus clair et net: "Allez-y pas, vous allez vous faire tuer." C'est moins fleuri, mais plus pratique et réaliste, et cela respecte mieux votre intelligence.

M. Houde parle ensuite de son ami, M. Emery Sauvé. "J'ai vu aujourd'hui, dit-il, un journal distribué dans le comté, intitulé Le Progrès de Saint-Henri, que personne n'avait jamais vu avant. La plus grande annonce est celle du monsieur que j'ai empêché de faire mettre les chômeurs dehors de leur logis. M. Emery Sauvé, organisateur de M. Bonnier."

Du vin "Rita"

Dans ce journal on lit que je m'appelle Joseph-Camillien-Azade. Le nom Azade produit une joie délirante dans l'âme de M. Sauvé. Evidemment chacun ne peut pas répondre au nom harmonieux de Fernand, ou au nom quasi mérovingien d'Emery. Puis on ajoute que j'ai été commis de banque à Saint-Henri, puis gérant, puis que j'ai vendu du vin Rita. Evidemment, tout le monde ne peut être libéral influent et vendre du Vin Saint-Michel avec des médailles dessus. Et ce bon journal conclut: "C'est avec ces états de service que des milliers d'imbéciles l'ont élu maire".

Ces paroles s'adressent à vous tous, Messieurs les électeurs, qui m'avez élu contre Médéric Martin par 20,000 voix de majorité, à vous

Mort de M. W.-L. Walsh

Victoria, 13 (P.C.) — M. William Legh Walsh, ancien lieutenant-gouverneur d'Alberta, est mort ici hier, à l'âge de 81 ans. Il fut juge de la Cour suprême d'Alberta et lieutenant-gouverneur de cette province de 1931 à 1936.

Grande assemblée demain à l'Ecole Ste-Clotilde

5069 Chemin de la Côte St-Paul

M. C. O. BOUSQUET

candidat franc libéral, portera la parole

Des orateurs éminents porteront aussi la parole, entre autres: M. René Joly, président de la Jeunesse libérale St-Jacques; M. Réal Viel, président de la Jeunesse libérale St-Georges; M. J.-C.-F. Desjardins; M. Aimé Legault, de la Jeunesse libérale de Montréal, et M. Roméo Desormiers, président de la Jeunesse libérale de Ste-Marie.

Ce soir à CHLP, de 8 hres à 8 hres 30 et CKAC, de 10 hres 30 à 11 hres.

M. BOUSQUET

fera des déclarations importantes aux électeurs et électrices du COMTE DE SAINT-HENRI. Tous sont priés d'être aux ECOUTES.

C.-O. BOUSQUET